

## RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion présente de l'information importante au sujet de nos activités et de notre performance pour le trimestre clos le 31 mars 2018 ainsi que de l'information prospective au sujet de périodes futures. Le présent rapport de gestion doit être lu en parallèle avec nos états financiers consolidés résumés intermédiaires pour le premier trimestre de 2018 et les notes y afférentes, préparés conformément à l'International Accounting Standard 34, *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »), avec notre rapport de gestion annuel de 2017, nos états financiers consolidés audités annuels de 2017 et les notes y afférentes, qui ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards ou les « IFRS ») publiées par l'IASB, ainsi qu'avec les autres documents récents, dont notre notice annuelle, déposés auprès des autorités en valeurs mobilières canadiennes et américaines et publiés sur SEDAR, à [sedar.com](http://sedar.com) ou sur EDGAR, à [sec.gov](http://sec.gov), respectivement.

Le 1<sup>er</sup> janvier 2018, nous avons adopté de nouvelles normes comptables, qui sont présentées à la rubrique « Estimations et méthodes comptables critiques » du présent rapport de gestion. L'adoption de l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (l'« IFRS 15 ») a eu une incidence importante sur les résultats que nous avons présentés pour notre secteur Sans-fil. Pour aider les lecteurs à comprendre l'incidence de l'adoption de l'IFRS 15, nous avons présenté certaines informations supplémentaires dans ce rapport de gestion d'une manière conforme aux anciennes méthodes comptables de comptabilisation des produits que nous appliquions avant l'adoption de l'IFRS 15 (montants présentés « selon les anciennes méthodes comptables »; il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour obtenir de plus amples renseignements). Ces anciennes méthodes de comptabilisation des produits sont présentées à la note 5 afférente à nos états financiers consolidés audités annuels de 2017.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur Rogers, notamment sur son offre de produits et services, son marché concurrentiel et les tendances du secteur, sur sa stratégie fondamentale, ses principaux moteurs de la performance et ses objectifs, il y a lieu de se reporter aux rubriques « Comprendre nos activités », « Stratégie, principaux moteurs de la performance et faits saillants stratégiques » et « Capacité à produire des résultats » de notre rapport de gestion annuel de 2017.

Dans le présent rapport de gestion, tous les montants présentés en dollars sont en dollars canadiens, sauf indication contraire, et n'ont pas été audités. Toutes les variations en pourcentage sont calculées en fonction de nombres arrondis, tels qu'ils sont présentés dans les tableaux. Le présent rapport de gestion est daté du 19 avril 2018 et a été approuvé à cette date par le comité d'audit et de risque du conseil d'administration de RCI (le « conseil »). Le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs et des hypothèses. Il y a lieu de se reporter à la rubrique intitulée « À propos des énoncés prospectifs » pour obtenir de plus amples renseignements.

Les termes « nous », « notre », « nos », « Rogers », « Rogers Communications » et « la Société » désignent Rogers Communications Inc. et ses filiales. Le terme « RCI » s'entend de l'entité juridique Rogers Communications Inc., à l'exclusion de ses filiales. Rogers détient également des participations dans divers placements et entreprises.

La Société est inscrite à la cote de la Bourse de Toronto (TSX : RCI.A et RCI.B) et de la New York Stock Exchange (NYSE : RCI).

Dans le présent rapport de gestion, les expressions « trimestre », « trimestre considéré », « trimestre à l'étude » et « premier trimestre » désignent la période de trois mois close le 31 mars 2018, à moins que le contexte ne le précise autrement. Sauf indication contraire, tous les commentaires concernant les résultats comparatifs ont trait aux périodes correspondantes de 2017 ou au 31 décembre 2017, selon le cas.

## Secteurs à présenter

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, nous présentons nos résultats d'exploitation selon trois secteurs. Le tableau suivant présente ces secteurs ainsi que la nature de leurs activités :

Secteur	Activités principales
Sans-fil	Activités de télécommunications sans fil destinées aux entreprises et aux consommateurs canadiens.
Cable	Activités de télécommunications par câble, y compris les services d'accès Internet, de télévision et de téléphonie pour les entreprises et les consommateurs canadiens, et connectivité réseau offerte au moyen de nos actifs liés au réseau de fibre optique et aux centres de données afin de prendre en charge un éventail de services de transmission de la voix et des données, de réseautage, d'hébergement et d'infonuagique pour les marchés des entreprises, des entités du secteur public et des fournisseurs de services de télécommunications de gros.
Media	Portefeuille diversifié de propriétés de médias qui comprend des services de médias sportifs et de divertissement, de télédiffusion, de radiodiffusion, de chaînes spécialisées, de magasinage multiplateforme, de médias numériques et d'édition.

Les secteurs Sans-fil et Cable sont exploités par notre filiale en propriété exclusive, Rogers Communications Canada Inc. (« RCCI ») et certaines de nos autres filiales en propriété exclusive. Le secteur Media est exploité par notre filiale en propriété exclusive Rogers Media Inc. et ses filiales.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, nous avons redéfini nos secteurs à présenter en raison de l'évolution de la technologie et des recouvrements de plus en plus grands entre les différentes gammes de produits de nos anciens secteurs Cable et Solutions d'Affaires, ainsi que de notre façon d'affecter les ressources entre nos différents secteurs et de la gestion générale de nos secteurs. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, les résultats de nos anciens secteurs Cable et Solutions d'Affaires et du Système de domotique Rogers sont présentés ensemble, au sein d'un secteur Cable redéfini. Les résultats financiers se rapportant au Système de domotique Rogers étaient auparavant présentés parmi les éléments relevant du siège social et les éliminations intersociétés. Nous avons modifié de manière rétrospective les résultats sectoriels correspondants de 2017 afin de refléter la nouvelle définition du secteur.

De plus, toujours depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, nous avons commencé à utiliser le BAIIA ajusté comme indicateur clé du résultat net aux fins de l'évaluation de la performance de chaque secteur et de la prise des décisions relatives à l'affectation des ressources. C'est pourquoi nous présentons le BAIIA ajusté en tant que nouvelle mesure non conforme aux PCGR dans nos rapports financiers de l'exercice en cours. Cette mesure a remplacé l'ancienne mesure non conforme aux PCGR qu'était le résultat d'exploitation ajusté. Nous estimons que le BAIIA ajusté reflète avec plus d'exactitude la rentabilité des secteurs et de l'entreprise consolidée. La différence entre le résultat d'exploitation ajusté et le BAIIA ajusté est que ce dernier inclut la charge de rémunération fondée sur des actions. Nous croyons par ailleurs que notre processus de prise de décisions sera peu touché par l'utilisation du BAIIA ajusté. Le recours à cette mesure a modifié notre définition des flux de trésorerie disponibles. Le BAIIA ajusté et les flux de trésorerie disponibles sont des mesures non conformes aux PCGR qui ne doivent pas être considérées comme des substituts ou des solutions de rechange aux mesures conformes aux PCGR. Ces mesures ne sont pas définies en vertu des IFRS et n'ont pas de signification normalisée et, par conséquent, leur fiabilité à des fins de comparaison avec les résultats d'autres sociétés est incertaine. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de ces mesures et sur la façon dont nous les calculons.

## Tables des matières

Faits saillants opérationnels	4	Évolution de la réglementation	27
Sommaire des résultats financiers consolidés	5	Mise à jour sur les risques et les incertitudes	27
Résultats de nos secteurs à présenter	7	Estimations et méthodes comptables critiques	29
Revue de la performance consolidée	13	Objectifs financiers	34
Gestion de nos liquidités et de nos ressources financières	16	Indicateurs clés de performance	36
Survol de l'état de la situation financière	20	Mesures non conformes aux PCGR	38
Situation financière	21	Autres renseignements	45
Gestion des risques financiers	24	À propos des énoncés prospectifs	47
Engagements et obligations contractuelles	27		

## Faits saillants opérationnels

### Hausse des produits

Le total des produits a augmenté de 8 % pour le trimestre à l'étude (6 % selon les anciennes méthodes comptables), surtout grâce à la croissance de 5 % des produits tirés des services de Sans-fil (7 % selon les anciennes méthodes comptables). La croissance du secteur Sans-fil est attribuable à notre approche équilibrée qui consiste à poursuivre la monétisation de la demande grandissante à l'égard des données ainsi qu'à attirer un ensemble souhaitable d'abonnés vers nos marques. Les produits tirés du matériel de Sans-fil se sont accrus de 27 % (8 % selon les anciennes méthodes comptables) sous l'effet de l'activation d'un plus grand nombre d'appareils par suite de l'ajout brut de 377 000 abonnés et d'un taux d'attrition de 1,08 %, soit les meilleurs résultats en 15 ans à ce chapitre pour un premier trimestre.

Comparativement à la croissance de 7 % enregistrée selon les anciennes méthodes comptables, les produits tirés des services de Sans-fil ont progressé de 5 % selon la comptabilisation conforme à l'IFRS 15, puisque la composante recouvrement de la subvention des appareils est, dans une large mesure, retranchée de nos produits tirés des services. Cela est compensé par une croissance plus forte des produits tirés du matériel (27 % contre 8 %) étant donné qu'une part plus importante des produits tirés du matériel est comptabilisée dès l'activation selon la juste valeur relative de la contrepartie totale qui devrait être reçue sur la durée du contrat. Il convient de noter que l'IFRS 15 n'a pas eu d'incidence sur les facteurs économiques sous-jacents à nos activités. Le total des flux de trésorerie provenant des clients et les principaux moteurs de la valeur à vie de la clientèle ne changent pas.

Les produits de Cable ont augmenté de 1 % grâce à la croissance de 7 % des produits tirés des services d'accès Internet, qui continue de stimuler les résultats du secteur, et à notre capacité d'offrir notre service Internet Gigabit Élan à l'ensemble du territoire de desserte de Cable, ce qui demeure notre principal facteur de différenciation par rapport à la concurrence. De plus, la demande de vitesse ne cesse de croître, et 56 % de nos abonnés résidentiels aux services d'accès Internet bénéficient maintenant de vitesses de 100 Mb/s ou plus, contre 48 % à l'exercice précédent. Nous sommes pleins d'enthousiasme à l'endroit de notre plan d'action visant le service résidentiel branché au moyen du service Télé Élan; les essais de Télé Élan sont terminés et nous avons maintenant offert la nouvelle génération de notre plateforme de télévision auprès de tout notre personnel, soit 15 000 personnes, sur le territoire de desserte de Cable en Ontario en vue d'un lancement commercial à une date ultérieure de l'exercice en cours.

Les produits de Media, dont le principal moteur de croissance continue d'être les médias sportifs, se sont accrus de 12 % pour le trimestre à l'étude grâce à une distribution plus élevée versée par la ligue majeure de baseball aux Blue Jays de Toronto.

### Hausse du BAIIA ajusté et des marges

Le BAIIA ajusté s'est accru de 14 % pour le trimestre à l'étude (11 % selon les anciennes méthodes comptables), surtout sous l'effet de la croissance de 13 % du BAIIA ajusté de Sans-fil (9 % selon les anciennes méthodes comptables) grâce à la solide croissance des produits ainsi qu'à la progression constante de notre objectif de réduction des coûts. Ces facteurs nous ont valu une expansion des marges de 120 points de base (80 points de base selon les anciennes méthodes comptables).

Le BAIIA ajusté de Cable a augmenté de 4 % pour le trimestre considéré, essentiellement grâce à la migration constante de la composition des produits au profit des services d'accès Internet à marge supérieure et à diverses mesures de réduction des coûts, facteurs qui ont donné lieu à une marge de 44,7 %, soit une augmentation de 140 points de base.

Le BAIIA ajusté du secteur Media a augmenté pour le trimestre considéré, principalement par suite de la hausse des produits, y compris une distribution plus élevée versée par la ligue majeure de baseball, qui s'est traduite par une marge de 4,3 %.

### Hausse du bénéfice net et du résultat net ajusté

Le bénéfice net et le résultat net ajusté ont tous deux progressé pour le trimestre à l'étude essentiellement grâce à la hausse du BAIIA ajusté, en partie annulée par l'augmentation de la charge d'impôt sur le résultat connexe.

Au cours du trimestre à l'étude, nous avons continué de gérer le coût moyen pondéré de nos emprunts en émettant des billets de premier rang pour 750 millions de dollars américains, lesquels viennent à échéance en 2048 et portent intérêt à un taux de 4,3 %. Parallèlement à cette émission, nous avons conclu des dérivés liés à la dette visant à convertir en dollars canadiens la totalité des obligations de paiement d'intérêts et de remboursement de principal. De plus, dans le cadre de notre annonce de mars 2018, nous avons remboursé, en avril 2018, nos billets de premier rang de 1,4 milliard de dollars américains à 6,8 %, qui étaient autrement payables en août 2018.

### **Souplesse financière et évolution du réseau portées par de substantiels flux de trésorerie disponibles**

Au cours du trimestre à l'étude, nous avons continué de dégager de substantiels flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles et flux de trésorerie disponibles : 885 millions de dollars et 384 millions de dollars, respectivement. Les flux de trésorerie disponibles ont augmenté par suite de la hausse du BAIIA ajusté et de la diminution de l'impôt en trésorerie payé, facteurs en partie annulés par l'augmentation prévue des dépenses d'investissement par rapport à l'an dernier. Des sommes accrues ont été essentiellement investies dans nos réseaux. Dans le secteur Sans-fil, nous poursuivons la densification et l'élargissement de notre réseau LTE afin d'améliorer la qualité, la capacité et la couverture en ajoutant la dernière génération de matériel de réseau de radiodiffusion prêt à prendre en charge la technologie 4.5G/5G aux stations cellulaires existantes et en ajoutant des macrocellules, des microcellules et des petites cellules additionnelles, et ce, tout en redistribuant les spectres 2G et 3G afin de bâtir une assise solide pour la technologie 4.5G en vue de procurer la technologie 5G aux Canadiens. Nous avons récemment testé et présenté plusieurs cas d'utilisation et d'application des technologies de radiodiffusion 4.G et 5G au Centre Rogers, c'est-à-dire dans un cadre plein de défis, concret et sans fil. Nous avons aussi consolidé notre partenariat technologique canadien exclusif avec Vodafone Group Plc afin de tirer parti de son expertise mondiale dans le domaine des technologies de recherche et de développement, notamment la technologie 5G, les TI et les réseaux sur les marchés des particuliers et des entreprises.

Nos solides résultats financiers nous ont permis de continuer à investir dans notre réseau et à renforcer notre bilan et nos liquidités tout en procurant des dividendes considérables à nos actionnaires. Nous avons en effet versé des dividendes de 247 millions de dollars au cours du trimestre considéré. À la fin du premier trimestre, notre ratio d'endettement (dette nette ajustée sur BAIIA ajusté) s'établissait à 2,7.

En avril 2018, nous avons annoncé que la TSX avait accepté un avis indiquant notre intention d'entreprendre une offre publique de rachat dans le cours normal des activités (l'« offre de rachat »), qui nous donnera la possibilité de racheter, au cours de la période de douze mois allant du 24 avril 2018 au 23 avril 2019, le moindre de 35,8 millions d'actions ordinaires de catégorie B sans droit de vote de RCI (les « actions de catégorie B sans droit de vote ») et du nombre d'actions de catégorie B sans droit de vote qui pourront être achetées dans le cadre de l'offre de rachat pour un prix d'achat total de 500 millions de dollars.

## **Sommaire des résultats financiers consolidés**

Comme nous l'avons déjà mentionné, nous avons apporté plusieurs changements importants à la présentation de notre information qui sont entrés en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Nous avons adopté l'IFRS 15, ce qui a eu une incidence importante sur la comptabilisation des produits de notre secteur Sans-fil (se reporter à la rubrique « Estimations et méthodes comptables critiques »). Nous avons redéfini nos secteurs à présenter de manière que notre secteur Cable intègre les résultats de notre ancien secteur Cable, ceux de notre ancien secteur Solutions d'Affaires et ceux liés au Système de domotique Rogers (se reporter à la rubrique « Secteurs à présenter »). Nous utilisons désormais le BAIIA ajusté, qui comprend la charge de rémunération fondée sur des actions, comme indicateur clé du résultat net (se reporter aux rubriques « Secteurs à présenter » et « Mesures non conformes aux PCGR »). Tous les résultats touchés par ces changements figurant dans le présent rapport de gestion (y compris les résultats établis selon les anciennes méthodes comptables) ont été retraités de manière rétrospective pour que les changements apportés aux secteurs à présenter et à la mesure du résultat net soient pris en compte.

(en millions de dollars, sauf les marges et les montants par action)	Trimestres clos les 31 mars			Trimestres clos les 31 mars		
	Adoption de l'IFRS 15			Anciennes méthodes comptables <sup>2</sup>		
	2018	2017 (chiffres retraits) <sup>1</sup>	Variation en %	2018	2017	Variation en %
Produits						
Sans-fil	<b>2 191</b>	2 002	9	<b>2 098</b>	1 968	7
Cable <sup>3</sup>	<b>969</b>	960	1	<b>969</b>	960	1
Media	<b>532</b>	474	12	<b>532</b>	474	12
Éléments relevant du siège social et éliminations intersociétés <sup>3</sup>	<b>(59)</b>	(64)	(8)	<b>(59)</b>	(64)	(8)
Produits	<b>3 633</b>	3 372	8	<b>3 540</b>	3 338	6
Total des produits tirés des services <sup>4</sup>	<b>3 127</b>	2 969	5	<b>3 410</b>	3 214	6
BAIIA ajusté <sup>5</sup>						
Sans-fil	<b>934</b>	829	13	<b>877</b>	808	9
Cable <sup>3</sup>	<b>433</b>	416	4	<b>433</b>	416	4
Media	<b>23</b>	(30)	177	<b>23</b>	(30)	177
Éléments relevant du siège social et éliminations intersociétés <sup>3</sup>	<b>(52)</b>	(41)	27	<b>(52)</b>	(41)	27
BAIIA ajusté	<b>1 338</b>	1 174	14	<b>1 281</b>	1 153	11
Marge du BAIIA ajusté <sup>5</sup>	<b>36,8 %</b>	34,8 %	2,0 pts	<b>36,2 %</b>	34,5 %	1,7 pt
Bénéfice net	<b>425</b>	310	37	<b>383</b>	294	30
Bénéfice de base par action	<b>0,83 \$</b>	0,60 \$	38	<b>0,74 \$</b>	0,57 \$	30
Bénéfice dilué par action	<b>0,80 \$</b>	0,60 \$	33	<b>0,72 \$</b>	0,57 \$	26
Résultat net ajusté <sup>5</sup>	<b>477</b>	330	45	<b>435</b>	314	39
Résultat par action de base ajusté <sup>5</sup>	<b>0,93 \$</b>	0,64 \$	45	<b>0,84 \$</b>	0,61 \$	38
Résultat par action dilué ajusté <sup>5</sup>	<b>0,90 \$</b>	0,64 \$	41	<b>0,82 \$</b>	0,61 \$	34
Dépenses d'investissement	<b>605</b>	486	24	<b>605</b>	486	24
Entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles	<b>885</b>	596	48	<b>885</b>	596	48
Flux de trésorerie disponibles <sup>5</sup>	<b>384</b>	325	18	<b>384</b>	325	18

<sup>1</sup> Les chiffres présentés pour 2017 ont été retraités par suite de l'application de l'IFRS 15. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Estimations et méthodes comptables critiques ».

<sup>2</sup> Montants calculés selon une méthode conforme aux méthodes de comptabilisation des produits que nous utilisons avant l'adoption de l'IFRS 15. Il y a lieu de se reporter aux rubriques « Estimations et méthodes comptables critiques » et « Mesures non conformes aux PCGR ».

<sup>3</sup> Ces chiffres ont été modifiés de manière rétrospective par suite du remaniement de nos secteurs à présenter. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Secteurs à présenter ».

<sup>4</sup> Selon la définition fournie. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Indicateurs clés de performance ».

<sup>5</sup> Le BAIIA ajusté, la marge du BAIIA ajusté, le résultat net ajusté, le résultat par action de base et dilué ajusté et les flux de trésorerie disponibles sont des mesures non conformes aux PCGR qui ne doivent pas être considérées comme des substituts ou des solutions de rechange aux mesures conformes aux PCGR. Ces mesures ne sont pas définies en vertu des IFRS et n'ont pas de signification normalisée et, par conséquent, leur fiabilité à des fins de comparaison avec les résultats d'autres sociétés est incertaine. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de ces mesures et sur la façon dont nous les calculons.

## Résultats de nos secteurs à présenter

### SANS-FIL

#### Résultats financiers de Sans-fil

(en millions de dollars, sauf les marges)	Trimestres clos les 31 mars			Trimestres clos les 31 mars		
	Adoption de l'IFRS 15			Anciennes méthodes comptables <sup>2</sup>		
	2018	2017 (chiffres retraités) <sup>1</sup>	Variation en %	2018	2017	Variation en %
Produits						
Produits tirés des services	<b>1 687</b>	1 604	5	<b>1 970</b>	1 849	7
Produits tirés du matériel	<b>504</b>	398	27	<b>128</b>	119	8
Produits	<b>2 191</b>	2 002	9	<b>2 098</b>	1 968	7
Charges opérationnelles						
Coût du matériel	<b>561</b>	447	26	<b>550</b>	456	21
Autres charges opérationnelles <sup>3</sup>	<b>696</b>	726	(4)	<b>671</b>	704	(5)
Charges opérationnelles	<b>1 257</b>	1 173	7	<b>1 221</b>	1 160	5
BAIIA ajusté	<b>934</b>	829	13	<b>877</b>	808	9
Marge du BAIIA ajusté <sup>4</sup>	<b>42,6 %</b>	41,4 %	1,2 pt	<b>44,5 %</b>	43,7 %	0,8 pt
Dépenses d'investissement	<b>260</b>	160	63	<b>260</b>	160	63

<sup>1</sup> Les chiffres présentés pour 2017 ont été retraités par suite de l'application de l'IFRS 15. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Estimations et méthodes comptables critiques ».

<sup>2</sup> Montants calculés selon une méthode conforme aux méthodes de comptabilisation des produits que nous utilisons avant l'adoption de l'IFRS 15. Il y a lieu de se reporter aux rubriques « Estimations et méthodes comptables critiques » et « Mesures non conformes aux PCGR ».

<sup>3</sup> Les autres charges opérationnelles ont été modifiées de manière rétrospective pour que la rémunération fondée sur des actions y soit incluse. Il y a lieu de se reporter aux rubriques « Secteurs à présenter » et « Mesures non conformes aux PCGR ».

<sup>4</sup> La marge du BAIIA ajusté après adoption de l'IFRS 15 est calculée par rapport au total des produits de Sans-fil. Selon les anciennes méthodes comptables, la marge du BAIIA ajusté est calculée à l'aide des produits tirés des services de Sans-fil.

#### Résultats d'abonnements de Sans-fil <sup>1</sup>

(en milliers, sauf les taux d'attrition, le MFMPA mixte et les PMPA mixtes)	Trimestres clos les 31 mars			Trimestres clos les 31 mars		
	Adoption de l'IFRS 15			Anciennes méthodes comptables <sup>2</sup>		
	2018	2017	Variation	2018	2017	Variation
Services facturés						
Ajouts bruts d'abonnés	<b>377</b>	343	34	<b>377</b>	343	34
Ajouts nets d'abonnés	<b>95</b>	60	35	<b>95</b>	60	35
Total des abonnés aux services facturés <sup>3</sup>	<b>8 799</b>	8 617	182	<b>8 799</b>	8 617	182
Attrition (mensuelle)	<b>1,08 %</b>	1,10 %	(0,02) pt	<b>1,08 %</b>	1,10 %	(0,02) pt
Services prépayés						
Ajouts bruts d'abonnés	<b>163</b>	150	13	<b>163</b>	150	13
Réductions nettes d'abonnés	<b>(60)</b>	(42)	(18)	<b>(60)</b>	(42)	(18)
Total des abonnés aux services prépayés <sup>3</sup>	<b>1 718</b>	1 675	43	<b>1 718</b>	1 675	43
Attrition (mensuelle)	<b>4,24 %</b>	3,74 %	0,50 pt	<b>4,24 %</b>	3,74 %	0,50 pt
MFMPA mixte (mensuel)	<b>62,67 \$</b>	59,96 \$	2,71 \$	<b>s. o.</b>	s. o.	s. o.
PMPA mixtes (mensuels) <sup>4</sup>	<b>53,68 \$</b>	52,03 \$	1,65 \$	<b>62,67 \$</b>	59,96 \$	2,71 \$

s. o. : sans objet

<sup>1</sup> Le nombre d'abonnés, le taux d'attrition, le MFMPA mixte et les PMPA mixtes sont des indicateurs clés de performance. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, dans le cadre de notre passage à l'IFRS 15, nous avons commencé à présenter le MFMPA mixte en tant que nouvel indicateur clé de performance. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Indicateurs clés de performance ».

<sup>2</sup> Montants calculés selon une méthode conforme aux méthodes de comptabilisation des produits que nous utilisons avant l'adoption de l'IFRS 15. Il y a lieu de se reporter aux rubriques « Estimations et méthodes comptables critiques » et « Mesures non conformes aux PCGR ».

<sup>3</sup> À la clôture de la période.

<sup>4</sup> Les PMPA mixtes présentés sous « Adoption de l'IFRS 15 » ont été retraités pour 2017 selon des méthodes comptables de comptabilisation des produits conformes à l'IFRS 15.

### **Produits tirés des services**

La hausse de 5 % des produits tirés des services au cours du trimestre considéré (7 % selon les anciennes méthodes comptables) est attribuable aux facteurs suivants :

- les PMPA mixtes supérieurs, par suite essentiellement de l'adoption accrue de forfaits à tarifs plus élevés de nos diverses marques;
- un nombre d'abonnés accru aux services facturés et aux services prépayés.

Selon notre modèle économique pour les forfaits, nous fournissons normalement une subvention des appareils en ne facturant qu'une partie de la valeur de l'appareil initialement. Sous l'angle économique, la subvention des appareils est recouverte par l'entremise des frais de service mensuels. Dans le cadre des anciennes méthodes comptables, nous constatons le total des frais de service mensuels dans les produits tirés des services. Dans le cadre de l'IFRS 15, la valeur de la composante recouvrement de la subvention des appareils est, dans une large mesure, désormais retranchée de nos produits tirés des services et, par conséquent, la croissance des produits tirés des services a été plus faible que ce qu'elle aurait été selon les anciennes méthodes comptables. Les PMPA mixtes ont donc diminué par rapport à ce qu'ils auraient été selon les anciennes méthodes comptables et ne reflètent donc pas avec exactitude le montant moyen que le client doit payer chaque mois. Afin d'aider les utilisateurs à comprendre les facteurs économiques sous-jacents, nous présentons désormais le montant facturé moyen par abonné (« MFMPA ») mixte, lequel correspond approximativement aux PMPA mixtes comptabilisés selon les anciennes méthodes comptables et rend également compte d'un taux de croissance équivalent d'un exercice à l'autre.

L'augmentation de 5 % du MFMPA mixte et de 3 % des PMPA mixtes du trimestre à l'étude est attribuable à la croissance des produits tirés des services mentionnée plus haut.

Nous croyons que la hausse des ajouts bruts et nets d'abonnés aux services facturés et le taux d'attrition moindre pour le trimestre considéré découlent de notre stratégie visant la bonification de l'expérience client grâce à l'amélioration de notre service à la clientèle et à la qualité toujours supérieure de notre réseau.

### **Produits tirés du matériel**

La hausse de 27 % des produits tirés du matériel (8 % selon les anciennes méthodes comptables) pour le trimestre considéré découle des éléments suivants :

- l'accroissement des ajouts bruts d'abonnés aux services facturés;
- l'augmentation du nombre de rehaussements d'appareils par les abonnés existants.

Selon l'IFRS 15, les produits tirés du matériel ont augmenté et sont comptabilisés dès l'activation de l'appareil selon sa part relative de la juste valeur de la contrepartie totale qui devrait être reçue sur la durée du contrat. Avant, selon les anciennes méthodes comptables, seule la trésorerie reçue initialement pour l'appareil était comptabilisée en tant que produits tirés du matériel.

### **Charges opérationnelles**

#### *Coût du matériel*

La hausse de 26 % du coût du matériel pour le trimestre considéré s'explique par les facteurs suivants :

- une migration constante des ventes d'appareils vers des téléphones intelligents à coût plus élevé;
- l'augmentation du nombre de rehaussements d'appareils par les abonnés existants, mentionnée ci-dessus;
- des ajouts bruts d'abonnés aux services facturés plus élevés.

#### *Autres charges opérationnelles*

La baisse de 4 % des autres charges opérationnelles pour le trimestre à l'étude s'explique par diverses mesures de réduction des coûts et d'amélioration de la productivité.

Selon l'IFRS 15, et contrairement à ce qui était le cas selon les anciennes méthodes comptables, le montant des créances douteuses a augmenté et se rapporte aux produits initiaux plus élevés tirés du matériel. En outre, les commissions sont maintenant différées et amorties sur la durée du contrat; elles ne sont plus passées en charges à mesure qu'elles sont engagées comme c'était le cas selon les anciennes méthodes comptables.

### **BAlIA ajusté**

L'augmentation de 13 % du BAlIA ajusté au cours du trimestre considéré (9 % selon les anciennes méthodes comptables) s'explique par les solides retombées de la hausse des produits tirés des services susmentionnée.



# CABLE

## Résultats financiers de Cable

(en millions de dollars, sauf les marges)	Trimestres clos les 31 mars		
	2018	2017 (chiffres retraités) <sup>1</sup>	Variation en %
Produits			
Services d'accès Internet	506	474	7
Services de télévision	365	375	(3)
Services de téléphonie	96	106	(9)
Produits tirés des services	967	955	1
Produits tirés du matériel	2	5	(60)
Produits	969	960	1
Charges opérationnelles			
Coût du matériel	5	4	25
Autres charges opérationnelles <sup>2</sup>	531	540	(2)
Charges opérationnelles	536	544	(1)
BAIIA ajusté	433	416	4
Marge du BAIIA ajusté	44,7 %	43,3 %	1,4 pt
Dépenses d'investissement	297	266	12

<sup>1</sup> Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 et de manière rétrospective, nous avons redéfini nos secteurs à présenter et les résultats financiers s'y rapportant. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Secteurs à présenter ».

<sup>2</sup> Les autres charges opérationnelles ont été modifiées de manière rétrospective pour que la rémunération fondée sur des actions y soit incluse. Il y a lieu de se reporter aux rubriques « Secteurs à présenter » et « Mesures non conformes aux PCGR ».

## Résultats d'abonnements de Cable <sup>1</sup>

(en milliers)	Trimestres clos les 31 mars		
	2018	2017 (chiffres retraités)	Variation
Services d'accès Internet <sup>2</sup>			
Ajouts nets d'abonnés	26	33	(7)
Nombre total d'abonnés aux services d'accès Internet <sup>3</sup>	2 347	2 259	88
Services de télévision			
Réductions nettes d'abonnés	(12)	(24)	12
Nombre total d'abonnés aux services de télévision <sup>3</sup>	1 728	1 796	(68)
Services de téléphonie			
Ajouts nets d'abonnés	9	2	7
Nombre total d'abonnés aux services de téléphonie <sup>3</sup>	1 117	1 096	21
Foyers branchés <sup>3</sup>	4 327	4 255	72
Nombre total d'abonnés <sup>4</sup>			
Ajouts nets d'abonnés	23	11	12
Nombre total d'abonnés <sup>3</sup>	5 192	5 151	41

<sup>1</sup> Le nombre d'abonnés est un indicateur clé de performance. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Indicateurs clés de performance ».

<sup>2</sup> Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 et de manière rétrospective, les résultats portant sur le nombre d'abonnés à nos services d'accès Internet comprennent les abonnés au Système de domotique Rogers.

<sup>3</sup> À la clôture de la période.

<sup>4</sup> Comprend les services d'accès Internet, de télévision et de téléphonie.

## **Produits**

L'augmentation de 1 % des produits au cours du trimestre considéré s'explique par :

- la migration des clients des services d'accès Internet vers la gamme offrant des vitesses et des capacités supérieures;
- les changements apportés à la tarification des services;
- un nombre accru d'abonnés aux services d'accès Internet;
- facteurs en partie contrebalancés par les réductions d'abonnés aux services de télévision.

## **Produits tirés des services d'accès Internet**

L'augmentation de 7 % pour le trimestre considéré des produits tirés des services d'accès Internet est attribuable aux facteurs suivants :

- une migration générale des clients vers des services d'accès Internet offrant des vitesses et des capacités supérieures, 56 % de notre clientèle résidentielle abonnée aux services d'accès Internet bénéficiant d'un forfait de 100 mégabits par seconde ou plus (48 % en 2017);
- un nombre accru d'abonnés aux services d'accès Internet;
- l'incidence des modifications de tarifs pour les services d'accès Internet;
- facteurs en partie contrebalancés par les prix promotionnels offerts aux abonnés.

## **Produits tirés des services de télévision**

La baisse de 3 % des produits tirés des services de télévision au cours du trimestre considéré s'explique par :

- la réduction du nombre d'abonnés aux services de télévision par rapport à l'exercice précédent;
- facteur en partie compensé par les changements apportés à la tarification des services de télévision, déduction faite de l'offre de prix promotionnels aux abonnés.

## **Produits tirés des services de téléphonie**

Les produits tirés des services de téléphonie ont reculé de 9 % au cours du trimestre à l'étude en raison des prix promotionnels offerts aux abonnés.

## **Charges opérationnelles**

Les charges opérationnelles ont diminué de 1 % au cours du trimestre considéré, en raison :

- de l'évolution de la composition des produits vers des services d'accès Internet à marge supérieure au détriment de la télédiffusion conventionnelle;
- de diverses mesures de réduction des coûts et d'amélioration de la productivité.

## **BAIIA ajusté**

Le BAIIA ajusté a augmenté de 4 % au cours du trimestre considéré en raison des variations des produits et des charges susmentionnées.

## MEDIA

### Résultats financiers de Media

(en millions de dollars, sauf les marges)	2018	Trimestres clos les 31 mars	
		2017	Variation en %
Produits	532	474	12
Charges opérationnelles <sup>1</sup>	509	504	1
BAlIA ajusté	23	(30)	177
Marge sur le BAlIA ajusté	4,3 %	(6,3) %	10,6 pts
Dépenses d'investissement	15	13	15

<sup>1</sup> Les charges opérationnelles ont été modifiées de manière rétrospective afin que la rémunération fondée sur des actions y soit incluse. Il y a lieu de se reporter aux rubriques « Secteurs à présenter » et « Mesures non conformes aux PCGR ».

#### Produits

Les produits se sont accrus de 12 % au cours du trimestre considéré en raison des facteurs suivants :

- une distribution plus élevée versée aux Blue Jays de Toronto par la ligue majeure de baseball et le fait que la saison régulière a commencé plus tôt cette année;
- la hausse des produits tirés des abonnements à Sportsnet.

Exclusion faite de l'écart, d'un exercice à l'autre, se rapportant aux distributions versées aux Blue Jays de Toronto par la ligue majeure de baseball, les produits auraient augmenté de 4 % pour le trimestre considéré.

#### Charges opérationnelles

Les charges opérationnelles ont augmenté de 1 % au cours du trimestre à l'étude en raison de qui suit :

- la hausse des coûts liés aux Blue Jays de Toronto, en raison du début plus précoce de la saison régulière cette année;
- l'augmentation des coûts de programmation.

#### BAlIA ajusté

La progression du BAlIA ajusté pour le trimestre considéré est le résultat des variations des produits et des charges décrites plus haut.

## DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

(en millions de dollars, sauf l'intensité du capital)	2018	Trimestres clos les 31 mars	
		2017 (chiffres retraités) <sup>1</sup>	Variation en %
Dépenses d'investissement <sup>2</sup>			
Sans-fil	260	160	63
Cable	297	266	12
Media	15	13	15
Siège social	48	47	2
Dépenses d'investissement avant le produit de la sortie	620	486	28
Produit de la sortie	(15)	–	n. s.
Dépenses d'investissement <sup>2</sup>	605	486	24
Intensité du capital <sup>3</sup>	16,7 %	14,4 %	2,3 pts

n. s. - non significatif

<sup>1</sup> Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 et de manière rétrospective, nous avons redéfini nos secteurs à présenter et les résultats financiers s'y rapportant. Par conséquent, certains chiffres ont été retraités à des fins de comparaison. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Secteurs à présenter ».

<sup>2</sup> Comprendent les entrées d'immobilisations corporelles, déduction faite du produit de la sortie, et ne tiennent pas compte des dépenses liées aux licences de spectre.

<sup>3</sup> Selon la définition fournie. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Indicateurs clés de performance ».

### Sans-fil

L'augmentation des dépenses d'investissement de Sans-fil pour le trimestre à l'étude découle des investissements consacrés à la mise à niveau de notre réseau sans fil pour que nous puissions continuer d'offrir à nos clients une performance fiable. Nous avons continué d'étendre notre réseau LTE grâce à des investissements dans la technologie 4.5G ayant pour but notre migration vers un environnement 5G.

### Cable

L'augmentation des dépenses d'investissement de Cable au cours du trimestre considéré découle des investissements plus importants que nous avons consacrés au matériel installé chez l'abonné et à l'infrastructure et au réseau de technologie de l'information, en partie pour le service Télé Élan qui sera bientôt lancé et l'amélioration de la qualité de notre réseau par câble. Nous avons poursuivi la mise à niveau de notre infrastructure hybride fibre optique-câble coaxial au moyen du déploiement additionnel de fibre optique et d'améliorations apportées à la technologie DOCSIS. Ce déploiement et ces améliorations viendront réduire le nombre de foyers branchés par nœud et intégreront les technologies les plus récentes qui contribueront à procurer plus de bande passante et une expérience client encore plus fiable.

### Media

La hausse des dépenses d'investissement du secteur Media au cours du trimestre considéré découle des investissements plus importants dans notre infrastructure de diffusion et le Centre Rogers, en partie annulés par les investissements moindres consacrés à la technologie de l'information.

### Siège social

Les dépenses d'investissement du siège social, qui ont été stables au cours du trimestre considéré, ont surtout été consacrées à des améliorations locatives et à la technologie de l'information.

### Produit de la sortie d'immobilisations corporelles

Nous avons vendu certains terrains vacants au cours du trimestre considéré pour un produit net de 15 millions de dollars.

### Intensité du capital

L'intensité du capital a augmenté au cours du trimestre à l'étude en raison de la hausse des dépenses d'investissement décrite plus haut, qui a été annulée en partie par l'augmentation du total des produits.

## Revue de la performance consolidée

La présente rubrique analyse notre bénéfice net consolidé ainsi que d'autres produits et charges qui n'ont pas été analysés au préalable.

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 31 mars			Trimestres clos les 31 mars		
	Adoption de l'IFRS 15			Anciennes méthodes comptables <sup>2</sup>		
	2018	2017 (chiffres retraités) <sup>1</sup>	Variation en %	2018	2017	Variation en %
BAlIA ajusté <sup>3</sup>	<b>1 338</b>	1 174	14	<b>1 281</b>	1 153	11
Déduire (ajouter) :						
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	<b>544</b>	545	–	<b>544</b>	545	–
Profit sur la sortie d'immobilisations corporelles	<b>(11)</b>	–	n. s.	<b>(11)</b>	–	n. s.
Frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges	<b>43</b>	28	54	<b>43</b>	28	54
Charges financières	<b>219</b>	190	15	<b>219</b>	190	15
Autres produits	<b>(23)</b>	(11)	109	<b>(23)</b>	(11)	109
Charge d'impôt sur le résultat	<b>141</b>	112	26	<b>126</b>	107	18
<b>Bénéfice net</b>	<b>425</b>	310	37	<b>383</b>	294	30

<sup>1</sup> Les chiffres présentés pour 2017 ont été retraités par suite de l'application de l'IFRS 15. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Estimations et méthodes comptables critiques ».

<sup>2</sup> Montants calculés selon une méthode conforme aux méthodes de comptabilisation des produits que nous utilisons avant l'adoption de l'IFRS 15. Il y a lieu de se reporter aux rubriques « Estimations et méthodes comptables critiques » et « Mesures non conformes aux PCGR ».

<sup>3</sup> Le BAlIA ajusté est une mesure non conforme aux PCGR qui ne doit pas être considérée comme un substitut ou une solution de rechange aux mesures conformes aux PCGR. Cette mesure n'est pas définie en vertu des IFRS et n'a pas de signification normalisée et, par conséquent, sa fiabilité à des fins de comparaison avec les résultats d'autres sociétés est incertaine. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de cette mesure et sur la façon dont nous la calculons.

### Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 31 mars		
	2018	2017	Variation en %
Amortissement des immobilisations corporelles	<b>530</b>	532	–
Amortissement des immobilisations incorporelles	<b>14</b>	13	8
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, montant total	<b>544</b>	545	–

### Frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges

Au cours du trimestre à l'étude, nous avons engagé des frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges de 43 millions de dollars (28 millions de dollars en 2017). Ces frais comprenaient essentiellement les indemnités de départ versées dans le cadre de la restructuration ciblée de nos effectifs.

## Charges financières

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 31 mars		
	2018	2017	Variation en %
Intérêts sur les emprunts <sup>1</sup>	<b>187</b>	186	1
Intérêts sur le passif au titre des avantages postérieurs à l'emploi	<b>2</b>	3	(33)
Perte liée aux remboursements sur la dette à long terme	<b>28</b>	–	n. s.
Perte (profit) de change	<b>8</b>	(8)	(200)
Variation de la juste valeur des instruments dérivés	<b>(5)</b>	8	(163)
Intérêts inscrits à l'actif	<b>(5)</b>	(4)	25
Autres	<b>4</b>	5	(20)
<b>Total des charges financières</b>	<b>219</b>	190	15

<sup>1</sup> Les intérêts sur les emprunts comprennent les intérêts sur les emprunts à court terme et la dette à long terme.

### Perte liée aux remboursements sur la dette à long terme

Pour le trimestre à l'étude, nous avons comptabilisé une perte de 28 millions de dollars liée aux remboursements sur la dette à long terme, ce qui concorde avec notre obligation de payer des primes de remboursement par suite de notre annonce faite en mars 2018 de racheter pour 1,4 milliard de dollars américains de billets de premier rang en avril 2018, billets qui arrivaient à échéance en août 2018.

## Charge d'impôt sur le résultat

(en millions de dollars, sauf les taux d'impôt)	Trimestres clos les 31 mars		Trimestres clos les 31 mars	
	Adoption de l'IFRS 15		Anciennes méthodes comptables <sup>2</sup>	
	2018	2017 (chiffres retraités) <sup>1</sup>	2018	2017
Taux d'impôt prévu par la loi	<b>26,7 %</b>	26,7 %	<b>26,7 %</b>	26,7 %
Bénéfice avant la charge d'impôt sur le résultat	<b>566</b>	422	<b>509</b>	401
Charge d'impôt sur le résultat calculée	<b>151</b>	112	<b>136</b>	107
Augmentation (diminution) de la charge d'impôt découlant de ce qui suit :				
Rémunération fondée sur des actions (non imposable) non déductible	<b>(2)</b>	5	<b>(2)</b>	5
Tranche non imposable des gains en capital	<b>(6)</b>	(3)	<b>(6)</b>	(3)
Autres éléments	<b>(2)</b>	(2)	<b>(2)</b>	(2)
<b>Total de la charge d'impôt sur le résultat</b>	<b>141</b>	112	<b>126</b>	107
Taux d'impôt effectif	<b>24,9 %</b>	26,7 %	<b>24,8 %</b>	26,7 %
Impôt sur le résultat en trésorerie payé	<b>110</b>	160	<b>110</b>	160

<sup>1</sup> Les chiffres présentés pour 2017 ont été retraités par suite de l'application de l'IFRS 15. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Estimations et méthodes comptables critiques ».

<sup>2</sup> Montants calculés selon une méthode conforme aux méthodes de comptabilisation des produits que nous utilisons avant l'adoption de l'IFRS 15. Il y a lieu de se reporter aux rubriques « Estimations et méthodes comptables critiques » et « Mesures non conformes aux PCGR ».

Le taux d'impôt effectif pour le trimestre considéré était supérieur au taux d'impôt prévu par la loi essentiellement en raison de la tranche non imposable des gains en capital constatés.

L'impôt sur le résultat en trésorerie payé au cours du trimestre à l'étude a diminué en raison du calendrier de nos versements d'acomptes provisionnels.

## Bénéfice net

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Trimestres clos les 31 mars			Trimestres clos les 31 mars		
	Adoption de l'IFRS 15			Anciennes méthodes comptables <sup>2</sup>		
	2018	2017 (chiffres retraités) <sup>1</sup>	Variation en %	2018	2017	Variation en %
Bénéfice net	<b>425</b>	310	37	<b>383</b>	294	30
Bénéfice de base par action	<b>0,83 \$</b>	0,60 \$	38	<b>0,74 \$</b>	0,57 \$	30
Bénéfice dilué par action	<b>0,80 \$</b>	0,60 \$	33	<b>0,72 \$</b>	0,57 \$	26

<sup>1</sup> Les chiffres présentés pour 2017 ont été retraités par suite de l'application de l'IFRS 15. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Estimations et méthodes comptables critiques ».

<sup>2</sup> Montants calculés selon une méthode conforme aux méthodes de comptabilisation des produits que nous utilisons avant l'adoption de l'IFRS 15. Il y a lieu de se reporter aux rubriques « Estimations et méthodes comptables critiques » et « Mesures non conformes aux PCGR ».

## Résultat net ajusté

La façon dont nous calculons le résultat net ajusté à partir du BAIIA ajusté se présente comme suit :

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Trimestres clos les 31 mars			Trimestres clos les 31 mars		
	Adoption de l'IFRS 15			Anciennes méthodes comptables <sup>2</sup>		
	2018	2017 (chiffres retraités) <sup>1</sup>	Variation en %	2018	2017	Variation en %
BAIIA ajusté <sup>3</sup>	<b>1 338</b>	1 174	14	<b>1 281</b>	1 153	11
Déduire :						
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	<b>544</b>	545	–	<b>544</b>	545	–
Charges financières <sup>4</sup>	<b>191</b>	190	1	<b>191</b>	190	1
Autres produits	<b>(23)</b>	(11)	109	<b>(23)</b>	(11)	109
Charge d'impôt sur le résultat <sup>5</sup>	<b>149</b>	120	24	<b>134</b>	115	17
Résultat net ajusté <sup>3</sup>	<b>477</b>	330	45	<b>435</b>	314	39
Résultat par action de base ajusté <sup>3</sup>	<b>0,93 \$</b>	0,64 \$	45	<b>0,84 \$</b>	0,61 \$	38
Résultat par action dilué ajusté <sup>3</sup>	<b>0,90 \$</b>	0,64 \$	41	<b>0,82 \$</b>	0,61 \$	34

<sup>1</sup> Les chiffres présentés pour 2017 ont été retraités par suite de l'application de l'IFRS 15. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Estimations et méthodes comptables critiques ».

<sup>2</sup> Montants calculés selon une méthode conforme aux méthodes de comptabilisation des produits que nous utilisons avant l'adoption de l'IFRS 15. Il y a lieu de se reporter aux rubriques « Estimations et méthodes comptables critiques » et « Mesures non conformes aux PCGR ».

<sup>3</sup> Le BAIIA ajusté, le résultat net ajusté et le résultat par action de base et dilué ajusté sont des mesures non conformes aux PCGR qui ne doivent pas être considérées comme des substituts ou des solutions de rechange aux mesures conformes aux PCGR. Ces mesures ne sont pas définies en vertu des IFRS et n'ont pas de signification normalisée et, par conséquent, leur fiabilité à des fins de comparaison avec les résultats d'autres sociétés est incertaine. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de ces mesures et sur la façon dont nous les calculons.

<sup>4</sup> Les charges financières ne tiennent pas compte de la perte de 28 millions de dollars liée aux remboursements sur la dette à long terme pour le trimestre clos le 31 mars 2018 (néant en 2017).

<sup>5</sup> La charge d'impôt sur le résultat du trimestre clos le 31 mars 2018 ne tient pas compte d'un recouvrement de 8 millions de dollars (8 millions de dollars en 2017) lié à l'incidence fiscale des éléments ajustés.

## Gestion de nos liquidités et de nos ressources financières

### Activités opérationnelles, activités d'investissement et activités de financement

	Trimestres clos les 31 mars		Trimestres clos les 31 mars	
	Adoption de l'IFRS 15		Anciennes méthodes comptables <sup>2</sup>	
(en millions de dollars)	2018	2017 (chiffres retraités) <sup>1</sup>	2018	2017
Entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles avant les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, l'impôt sur le résultat payé et les intérêts payés	<b>1 254</b>	1 169	<b>1 264</b>	1 172
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement opérationnel	<b>(21)</b>	(175)	<b>(31)</b>	(178)
Entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles avant l'impôt sur le résultat payé et les intérêts payés	<b>1 233</b>	994	<b>1 233</b>	994
Impôt sur le résultat payé	<b>(110)</b>	(160)	<b>(110)</b>	(160)
Intérêts payés	<b>(238)</b>	(238)	<b>(238)</b>	(238)
Entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles	<b>885</b>	596	<b>885</b>	596
Activités d'investissement				
Dépenses d'investissement	<b>(605)</b>	(486)	<b>(605)</b>	(486)
Entrées de droits de diffusion	<b>(6)</b>	(14)	<b>(6)</b>	(14)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	<b>(138)</b>	(81)	<b>(138)</b>	(81)
Autres	<b>10</b>	(26)	<b>10</b>	(26)
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement	<b>(739)</b>	(607)	<b>(739)</b>	(607)
Activités de financement				
(Remboursements sur les) produit tiré des emprunts à court terme, montant net	<b>(848)</b>	336	<b>(848)</b>	336
Émission de (remboursements sur les) titres d'emprunt à long terme, montant net	<b>938</b>	(53)	<b>938</b>	(53)
Paiements versés au règlement de dérivés liés à la dette et de contrats à terme, montant net	<b>(16)</b>	(3)	<b>(16)</b>	(3)
Coûts de transaction engagés	<b>(16)</b>	–	<b>(16)</b>	–
Dividendes payés	<b>(247)</b>	(247)	<b>(247)</b>	(247)
(Sorties) entrées de trésorerie liées aux activités de financement	<b>(189)</b>	33	<b>(189)</b>	33
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	<b>(43)</b>	22	<b>(43)</b>	22
Avances bancaires à l'ouverture de la période	<b>(6)</b>	(71)	<b>(6)</b>	(71)
Avances bancaires à la clôture de la période	<b>(49)</b>	(49)	<b>(49)</b>	(49)

<sup>1</sup> Les chiffres présentés pour 2017 ont été retraités par suite de l'application de l'IFRS 15. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Estimations et méthodes comptables critiques ».

<sup>2</sup> Montants calculés selon une méthode conforme aux méthodes de comptabilisation des produits que nous utilisons avant l'adoption de l'IFRS 15. Il y a lieu de se reporter aux rubriques « Estimations et méthodes comptables critiques » et « Mesures non conformes aux PCGR ».



## Activités opérationnelles

La hausse de 48 % des entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles pour le trimestre considéré est attribuable principalement à l'augmentation du bénéfice net et à la baisse de l'investissement net dans les éléments du fonds de roulement.

## Activités d'investissement

### Dépenses d'investissement

Nous avons consacré 605 millions de dollars aux dépenses d'investissement pour le trimestre considéré, avant la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, soit plus que pour la même période de 2017. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Dépenses d'investissement » pour en savoir plus à ce sujet.

## Activités de financement

Pendant le trimestre à l'étude, nous avons reçu des sommes nettes de 58 millions de dollars (remboursé des sommes nettes de 280 millions de dollars en 2017) sur nos emprunts à court terme, notre dette à long terme et les dérivés s'y rattachant. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Gestion des risques financiers » pour obtenir de plus amples renseignements sur les flux de trésorerie se rapportant à nos instruments dérivés.

### Emprunts à court terme

Nos emprunts à court terme comprennent les montants à payer aux termes de notre programme de titrisation des débiteurs et de notre programme de papier commercial libellé en dollars américains. Le tableau ci-dessous présente un sommaire de nos emprunts à court terme au 31 mars 2018 et au 31 décembre 2017.

(en millions de dollars)	Au 31 mars	Au 31 décembre
	<b>2018</b>	2017
Programme de titrisation des débiteurs	<b>650</b>	650
Programme de papier commercial libellé en dollars américains	<b>97</b>	935
Total des emprunts à court terme	<b>747</b>	1 585

Le tableau ci-dessous et les paragraphes qui l'accompagnent présentent le sommaire de l'évolution de nos emprunts à court terme pour les trimestres clos les 31 mars 2018 et 2017.

(en millions de dollars, sauf les cours de change)	Trimestre clos le 31 mars 2018			Trimestre clos le 31 mars 2017		
	Montant notionnel (en \$ US)	Taux de change	Montant notionnel (en \$ CA)	Montant notionnel (en \$ US)	Taux de change	Montant notionnel (en \$ CA)
Produit reçu du programme de papier commercial libellé en dollars américains	<b>2 220</b>	<b>1,26</b>	<b>2 794</b>	200	1,33	266
Remboursements sur le papier commercial libellé en dollars américains	<b>(2 894)</b>	<b>1,26</b>	<b>(3 642)</b>	–	–	–
(Remboursements sur le) produit reçu du programme de papier commercial libellé en dollars américains, montant net	<b>(674)</b>	<b>1,26</b>	<b>(848)</b>	200	1,33	266
Produit tiré de la titrisation de débiteurs	–	–	–	–	–	250
Remboursements sur la titrisation de débiteurs	–	–	–	–	–	(180)
Produit tiré de la titrisation de débiteurs, montant net	–	–	–	–	–	70
(Remboursements sur les) produit tiré des emprunts à court terme, montant net	–	–	<b>(848)</b>	–	–	336

Parallèlement aux émissions de papier commercial libellé en dollars américains, nous avons conclu des dérivés liés à la dette afin de couvrir le risque de change associé au principal et aux intérêts sur les instruments d'emprunt émis aux termes de notre programme de papier commercial libellé en dollars américains. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Gestion des risques financiers » pour obtenir un complément d'information.

### Dettes à long terme

Notre dette à long terme correspond aux montants à payer aux termes de nos facilités de crédit bancaire et de nos facilités de lettres de crédit ainsi qu'aux débetures et aux billets de premier rang que nous avons émis. Les tableaux ci-après résument l'évolution de notre dette à long terme pour les trimestres clos les 31 mars 2018 et 2017.

(en millions de dollars, sauf les cours de change)	Trimestre clos le 31 mars 2018			Trimestre clos le 31 mars 2017		
	Montant notionnel (en \$ US)	Taux de change	Montant notionnel (en \$ CA)	Montant notionnel (en \$ US)	Taux de change	Montant notionnel (en \$ CA)
Montants prélevés sur les facilités de crédit (en \$ CA)			-			700
Montants prélevés sur les facilités de crédit (en \$ US)	-	-	-	425	1,34	571
Total des montants prélevés sur les facilités de crédit			-			1 271
Remboursements sur les facilités de crédit (en \$ CA)			-			(575)
Remboursements sur les facilités de crédit (en \$ US)	-	-	-	(375)	1,33	(499)
Total des remboursements sur les facilités de crédit			-			(1 074)
Montants prélevés sur les facilités de crédit, montant net						197
Émissions de billets de premier rang (en \$ US)	<b>750</b>	<b>1,25</b>	<b>938</b>	-	-	-
Total des émissions de billets de premier rang			<b>938</b>			-
Total des remboursements sur les billets de premier rang			-			(250)
Émissions de (remboursement sur les) billets de premier rang, montant net			<b>938</b>			(250)
Émission de (remboursement sur les) titres d'emprunt à long terme, montant net			<b>938</b>			(53)
(en millions de dollars)				Trimestres clos les 31 mars		
				<b>2018</b>		2017
Dettes à long terme, déduction faite des coûts de transaction, à l'ouverture de la période				<b>14 448</b>		16 080
Émission de (remboursements sur les) titres d'emprunt à long terme, montant net				<b>938</b>		(53)
Perte (profit) de change				<b>263</b>		(93)
Coûts de transaction différés engagés				<b>(16)</b>		(3)
Amortissement des coûts de transaction différés				<b>4</b>		3
Dettes à long terme, déduction faite des coûts de transaction, à la clôture de la période				<b>15 637</b>		15 934

Le 8 février 2018, nous avons émis pour 750 millions de dollars américains de billets de premier rang arrivant à échéance en 2048 et assortis d'un taux de 4,3 %. En parallèle, nous avons conclu des dérivés liés à la dette afin de convertir en dollars canadiens la totalité des obligations de paiement d'intérêts et de remboursement de principal. Nous avons donc tiré un produit net de 938 millions de dollars de l'émission.

En mars 2018, nous avons rendu public notre intention de rembourser, en avril 2018, nos billets de premier rang de 1,4 milliard de dollars américains, dont l'échéance était prévue en août 2018. En parallèle avec l'annonce, pour le trimestre clos le 31 mars 2018, nous avons comptabilisé une perte de 28 millions de dollars liée au remboursement sur les titres d'emprunt à long terme, qui reflète notre obligation de payer des primes de remboursement. La perte a été comptabilisée dans les charges financières. Le 13 avril 2018, donnant suite à notre annonce de mars 2018, nous avons remboursé la totalité du principal sur nos billets de premier rang de 1,4 milliard de dollars américains assorti d'un taux de 6,8 % qui devaient arriver à échéance en août 2018. En parallèle, nous avons résilié les dérivés liés à la dette s'y rapportant. Nous avons donc remboursé un montant net de 1,5 milliard de dollars, qui a été financé de façon distincte par notre programme de papier commercial libellé en dollars américains et par notre facilité de crédit bancaire. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Situation financière » pour un complément d'information.

#### Dividendes

Le tableau ci-dessous présente un résumé des dividendes que nous avons déclarés et payés en 2018 et en 2017 sur nos actions ordinaires de catégorie A avec droit de vote de RCI (les « actions de catégorie A ») et nos actions de catégorie B sans droit de vote en circulation.

Date de déclaration	Date de clôture des registres	Date de versement	Dividende par action (en \$)	Dividendes payés (en millions de dollars)
24 janvier 2018	12 mars 2018	3 avril 2018	0,48	247
26 janvier 2017	13 mars 2017	3 avril 2017	0,48	247
18 avril 2017	12 juin 2017	4 juillet 2017	0,48	247
17 août 2017	15 septembre 2017	3 octobre 2017	0,48	247
19 octobre 2017	11 décembre 2017	2 janvier 2018	0,48	247

#### Flux de trésorerie disponibles

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 31 mars			Trimestres clos les 31 mars		
	Adoption de l'IFRS 15			Anciennes méthodes comptables <sup>2</sup>		
	2018	2017 (chiffres retraités) <sup>1</sup>	Variation en %	2018	2017	Variation en %
BAIIA ajusté <sup>3</sup>	<b>1 338</b>	1 174	14	<b>1 281</b>	1 153	11
Déduire :				<b>605</b>	486	24
Dépenses d'investissement <sup>4</sup>	<b>605</b>	486	24	<b>182</b>	182	–
Intérêts sur les emprunts, déduction faite des intérêts inscrits à l'actif	<b>182</b>	182	–	<b>s. o.</b>	<b>s. o.</b>	<b>s. o.</b>
Variation nette des actifs sur contrat et des actifs différés au titre des commissions	<b>57</b>	21	171			
Impôt sur le résultat en trésorerie <sup>5</sup>	<b>110</b>	160	(31)	<b>110</b>	160	(31)
<b>Flux de trésorerie disponibles<sup>3</sup></b>	<b>384</b>	325	18	<b>384</b>	325	18

<sup>1</sup> Les chiffres présentés pour 2017 ont été retraités par suite de l'application de l'IFRS 15. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Estimations et méthodes comptables critiques ».

<sup>2</sup> Montants calculés selon une méthode conforme aux méthodes de comptabilisation des produits que nous utilisons avant l'adoption de l'IFRS 15. Il y a lieu de se reporter aux rubriques « Estimations et méthodes comptables critiques » et « Mesures non conformes aux PCGR ».

<sup>3</sup> Le BAIIA ajusté et les flux de trésorerie disponibles sont des mesures non conformes aux PCGR qui ne doivent pas être considérées comme des substituts ou des solutions de rechange aux mesures conformes aux PCGR. Ces mesures ne sont pas définies en vertu des IFRS et n'ont pas de signification normalisée et, par conséquent, leur fiabilité à des fins de comparaison avec les résultats d'autres sociétés est incertaine. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de ces mesures et sur la façon dont nous les calculons.

<sup>4</sup> Comprend les entrées d'immobilisations corporelles, déduction faite du produit de la sortie, et ne tiennent pas compte des dépenses liées aux licences d'utilisation de spectre.

<sup>5</sup> L'impôt sur le résultat en trésorerie est présenté après déduction des remboursements reçus.

Les flux de trésorerie disponibles ont augmenté de 18 % pour le trimestre considéré en raison de la hausse du BAIIA ajusté et de la baisse de la charge d'impôt sur le résultat en trésorerie, facteurs en partie annulés par les dépenses d'investissement plus élevées.

# Survol de l'état de la situation financière

## États consolidés de la situation financière

(en millions de dollars)	Au 31 mars 2018	Au 31 déc. 2017 (chiffres retraités) <sup>1</sup>	Variation (en \$)	Variation (en %)	Explication des principales variations
<b>Actifs</b>					
<b>Actifs courants</b>					
Débiteurs	1 900	2 035	(135)	(7)	Tient compte essentiellement de la diminution des créances clients imputable à leur caractère saisonnier.
Stocks	356	435	(79)	(18)	Tient compte d'une réduction des stocks d'appareils sans fil.
Partie courante des actifs sur contrat	861	820	41	5	Tient compte surtout de la hausse nette des contrats conclus avec des clients, en partie annulée par l'imputation aux débiteurs de l'amortissement.
Autres actifs courants	435	414	21	5	n. s.
Partie courante des instruments dérivés	442	421	21	5	n. s.
<b>Total des actifs courants</b>	<b>3 994</b>	<b>4 125</b>	<b>(131)</b>	<b>(3)</b>	
<b>Immobilisations corporelles</b>					
Immobilisations corporelles	11 227	11 143	84	1	Tient compte surtout des dépenses d'investissement, en partie compensées par la charge d'amortissement. Se reporter à la rubrique « Dépenses d'investissement ».
Immobilisations incorporelles	7 222	7 244	(22)	–	Tient compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles.
Placements	2 277	2 561	(284)	(11)	Tient compte essentiellement de la diminution de la juste valeur de certains placements dans des sociétés ouvertes.
Instruments dérivés	972	953	19	2	n. s.
Actifs sur contrat	441	413	28	7	Tient compte de la hausse nette des contrats conclus avec des clients.
Autres actifs à long terme	135	143	(8)	(6)	n. s.
Actifs d'impôt différé	3	3	–	–	n. s.
Goodwill	3 905	3 905	–	–	n. s.
<b>Total des actifs</b>	<b>30 176</b>	<b>30 490</b>	<b>(314)</b>	<b>(1)</b>	
<b>Passifs et capitaux propres</b>					
<b>Passifs courants</b>					
Avances bancaires	49	6	43	n. s.	Se reporter à la rubrique « Gestion de nos liquidités et de nos ressources financières ».
Emprunts à court terme	747	1 585	(838)	(53)	Tient compte d'une diminution des emprunts effectués aux termes de notre programme de papier commercial libellé en dollars américains.
Créditeurs et charges à payer	2 516	2 931	(415)	(14)	Tient compte surtout de la diminution des dettes fournisseurs occasionnée par le caractère saisonnier des activités.
Impôt sur le résultat à payer	147	62	85	137	Tient compte de l'excédent de l'impôt à payer comptabilisé en 2018 sur les acomptes provisionnels versés.
Autres passifs courants	110	132	(22)	(17)	n. s.
Partie courante des passifs sur contrat	329	278	51	18	Tient compte essentiellement des acomptes de clients relativement aux Blue Jays de Toronto.
Partie courante de la dette à long terme	2 205	1 756	449	26	Tient compte du reclassement dans les éléments courants de nos billets de premier rang de 400 millions de dollars arrivant à échéance en mars 2019.
Partie courante des instruments dérivés	85	133	(48)	(36)	Tient compte surtout des variations de la valeur de marché de nos dérivés liés aux dépenses par suite de l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain. Se reporter à la rubrique « Gestion des risques financiers ».
<b>Total des passifs courants</b>	<b>6 188</b>	<b>6 883</b>	<b>(695)</b>	<b>(10)</b>	
<b>Provisions</b>					
Dette à long terme	36	35	1	3	n. s.
	13 432	12 692	740	6	Tient compte principalement de l'émission de billets de premier rang de 750 millions de dollars américains en février 2018, en partie annulée par le reclassement dans les éléments courants de nos billets de premier rang de 400 millions de dollars arrivant à échéance en mars 2019. Se reporter à la rubrique « Gestion des risques financiers ».
Instruments dérivés	136	147	(11)	(7)	n. s.
Autres passifs à long terme	599	613	(14)	(2)	n. s.
Passifs d'impôt différé	2 517	2 624	(107)	(4)	Tient compte essentiellement de la diminution des différences temporaires entre la valeur comptable et la valeur fiscale de certains actifs et passifs.
<b>Total des passifs</b>	<b>22 908</b>	<b>22 994</b>	<b>(86)</b>	<b>–</b>	
<b>Capitaux propres</b>					
	7 268	7 496	(228)	(3)	Tient compte des variations des résultats non distribués et des réserves liées aux capitaux propres.
<b>Total des passifs et des capitaux propres</b>	<b>30 176</b>	<b>30 490</b>	<b>(314)</b>	<b>(1)</b>	

<sup>1</sup> Les chiffres présentés pour 2017 ont été retraités par suite de l'application de l'IFRS 15. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Estimations et méthodes comptables critiques ».

## Situation financière

Les tableaux ci-après et les paragraphes qui les accompagnent résument l'ensemble des liquidités disponibles aux termes de nos facilités de crédit bancaire, lettres de crédit et emprunts à court terme au 31 mars 2018 et au 31 décembre 2017.

Au 31 mars 2018 (en millions de dollars)	Montant total disponible	Montant prélevé	Lettres de crédit	Programme de papier commercial en dollars américains	Montant net disponible
Facilités de crédit bancaire					
Renouvelable	3 200	–	10	97	<b>3 093</b>
Lettres de crédit en cours	104	–	104	–	–
Avances bancaires	–	49	–	–	<b>(49)</b>
Total des facilités de crédit bancaire	3 304	49	114	97	<b>3 044</b>
Titrisation de débiteurs	1 050	650	–	–	<b>400</b>
<b>Total</b>	<b>4 354</b>	<b>699</b>	<b>114</b>	<b>97</b>	<b>3 444</b>

Au 31 décembre 2017 (en millions de dollars)	Montant total disponible	Montant prélevé	Lettres de crédit	Programme de papier commercial en dollars américains	Montant net disponible
Facilités de crédit bancaire					
Renouvelable	3 200	–	9	935	2 256
Lettres de crédit en cours	87	–	87	–	–
Avances bancaires	–	6	–	–	(6)
Total des facilités de crédit bancaire	3 287	6	96	935	2 250
Titrisation de débiteurs	1 050	650	–	–	400
<b>Total</b>	<b>4 337</b>	<b>656</b>	<b>96</b>	<b>935</b>	<b>2 650</b>

En plus des sources de liquidités disponibles mentionnées ci-dessus, nous détenons 1 163 millions de dollars de titres négociables de sociétés cotées en bourse au 31 mars 2018 (1 465 millions de dollars au 31 décembre 2017).

Si le remboursement de nos billets de premier rang de 1,4 milliard de dollars américains à 6,8 % (remboursement auquel nous étions engagés, au 31 mars 2018, à effectuer le 13 avril 2018) et du financement connexe avait eu lieu le 31 mars 2018, le total des liquidités disponibles se serait chiffré à 2,0 milliards de dollars. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Gestion de nos liquidités et de nos ressources financières » pour obtenir plus de précisions.

### *Coût moyen pondéré des emprunts*

Le coût moyen pondéré de nos emprunts se chiffrait à 4,89 % au 31 mars 2018 (4,70 % au 31 décembre 2017) et le terme moyen pondéré à l'échéance était de 11,5 années (9,9 années au 31 décembre 2017).

Si le remboursement de nos billets de premier rang de 1,4 milliard de dollars américains à 6,8 % et du financement connexe avait eu lieu le 31 mars 2018, le coût moyen pondéré de nos emprunts se serait chiffré à 4,42 % et le terme moyen pondéré à l'échéance aurait été de 11,4 années. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Gestion de nos liquidités et de nos ressources financières » pour obtenir plus de précisions.

## Notations de crédit

Le tableau suivant présente les notations de crédit des débetures et billets de premier rang en circulation de RCI (long terme) et du papier commercial libellé en dollars américains (court terme) au 31 mars 2018.

Émission	Standard & Poor's	Moody's	Fitch
Cote de risque financier d'entreprise <sup>1</sup>	BBB+ avec perspective stable	Baa1 avec perspective stable	BBB+ avec perspective stable
Dette de premier rang non garantie <sup>1</sup>	BBB+ avec perspective stable	Baa1 avec perspective stable	BBB+ avec perspective stable
Papier commercial libellé en dollars américains <sup>1</sup>	A-2	P-2	s. o. <sup>2</sup>

<sup>1</sup> Notation inchangée pour le trimestre.

<sup>2</sup> Nous n'avons pas demandé à Fitch de noter nos obligations à court terme en 2018.

## Dette nette ajustée et ratio d'endettement

Nous utilisons la dette nette ajustée et le ratio d'endettement pour procéder à des analyses liées à l'évaluation et prendre des décisions liées à la structure du capital. La dette nette ajustée comprend la dette à long terme, les actifs ou passifs nets au titre des dérivés liés à la dette, les emprunts à court terme ainsi que la trésorerie et les équivalents de trésorerie ou les avances bancaires.

	Au 31 mars <b>2018</b>	Au 31 décembre 2017 (chiffres retraités)
(en millions de dollars, sauf les ratios)		
Dette à long terme <sup>1</sup>	<b>15 757</b>	14 555
Actifs nets au titre des dérivés liés à la dette évalués sans ajustement lié au risque de crédit <sup>2</sup>	<b>(1 219)</b>	(1 146)
Emprunts à court terme	<b>747</b>	1 585
Avances bancaires	<b>49</b>	6
Dette nette ajustée <sup>3</sup>	<b>15 334</b>	15 000
Divisée par : BAIIA ajusté des 12 derniers mois <sup>3</sup>	<b>5 666</b>	5 502
Ratio d'endettement <sup>3</sup>	<b>2,7</b>	2,7

<sup>1</sup> Compte tenu de la partie courante et de la partie à long terme de la dette à long terme, compte non tenu des coûts de transaction différés et des escomptes. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Rapprochement de la dette nette ajustée » de la section « Mesures non conformes aux PCGR » pour connaître le mode de calcul de ce montant.

<sup>2</sup> Nous estimons qu'il est souvent d'usage d'inclure dans le calcul de la dette nette ajustée et du ratio d'endettement les dérivés liés à la dette évalués sans ajustement lié au risque de crédit pour évaluer le niveau d'endettement de même qu'aux fins de l'évaluation à la valeur de marché et de l'exécution de transactions.

<sup>3</sup> La dette nette ajustée, le BAIIA ajusté et le ratio d'endettement sont des mesures non conformes aux PCGR qui ne doivent pas être considérées comme des substituts ou des solutions de rechange aux mesures conformes aux PCGR. Ces mesures ne sont pas définies en vertu des IFRS et n'ont pas de signification normalisée et, par conséquent, leur fiabilité à des fins de comparaison avec les résultats d'autres sociétés est incertaine. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de ces mesures et sur la façon dont nous les calculons.

De plus, nous détenons des titres négociables de sociétés cotées en bourse d'une valeur de 1 163 millions de dollars au 31 mars 2018 (1 465 millions de dollars au 31 décembre 2017).

## Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

En avril 2018, nous avons annoncé que la Bourse de Toronto avait accepté un avis indiquant notre intention d'entreprendre une offre publique de rachat dans le cours normal des activités, qui nous donnera la possibilité de racheter, pendant la période de douze mois allant du 24 avril 2018 au 23 avril 2019, le moindre de 35,8 millions d'actions de catégorie B sans droit de vote et du nombre d'actions de catégorie B sans droit de vote qui peuvent être achetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités pour un prix d'achat global de 500 millions de dollars. Les porteurs de titre de Rogers peuvent obtenir un exemplaire de cet avis, sans frais, en communiquant avec nous.

## Actions ordinaires en circulation

	Au 31 mars <b>2018</b>	Au 31 décembre 2017
Actions ordinaires en circulation <sup>1</sup>		
De catégorie A avec droit de vote	<b>112 407 192</b>	112 407 192
De catégorie B sans droit de vote	<b>402 405 483</b>	402 403 433
Total des actions ordinaires	<b>514 812 675</b>	514 810 625
Options d'achat d'actions de catégorie B sans droit de vote		
Options en circulation	<b>3 372 135</b>	2 637 890
Options en circulation exerçables	<b>1 514 210</b>	924 562

<sup>1</sup> Les porteurs de nos actions de catégorie B sans droit de vote ont le droit d'être convoqués à toute assemblée des actionnaires et d'y assister; toutefois, sauf dans la mesure prévue par la législation ou les règlements de marchés boursiers, ils n'ont pas de droit de vote lors d'une telle assemblée. Si une offre est déposée en vue d'acheter les actions de catégorie A en circulation, aucune exigence en vertu de la législation applicable ou de nos actes constitutifs ne stipule qu'une offre doit être faite à l'égard des actions de catégorie B sans droit de vote en circulation et il n'y a aucune clause de protection à l'intention des actionnaires aux termes de nos actes constitutifs. Si une offre est déposée en vue d'acheter des actions des deux catégories d'actions, les modalités de l'offre peuvent être différentes pour les actions de catégorie A de celles pour les actions de catégorie B sans droit de vote.

## Gestion des risques financiers

La présente section doit être lue en parallèle avec la rubrique « Gestion des risques financiers » de notre rapport de gestion annuel de 2017. Nous avons recours à des instruments dérivés pour gérer les risques financiers liés à nos activités commerciales. Nous avons recours à des instruments dérivés aux seules fins de la gestion des risques, et non pas à des fins de spéculation. Nous gérons également notre exposition aux taux d'intérêt fixes et variables et, au 31 mars 2018, nous avons fixé un taux d'intérêt sur 95,1 % de l'encours de notre dette, y compris les emprunts à court terme (89,5 % au 31 décembre 2017).

### Dérivés liés à la dette

Nous avons recours à des swaps de devises (« dérivés liés à la dette ») pour gérer les risques liés à la fluctuation des cours de change relativement à nos débentures et billets de premier rang libellés en dollars américains, aux montants prélevés sur nos facilités de crédit libellées en dollars américains et à nos emprunts sur papier commercial libellé en dollars américains. Nous désignons les dérivés liés à la dette afférents à nos débentures et billets de premier rang comme des couvertures à des fins comptables afin de couvrir le risque de change relatif à des instruments d'emprunt spécifiques. Les dérivés liés à la dette se rapportant aux montants prélevés sur nos facilités de crédit et à nos emprunts sur papier commercial libellé en dollars américains n'ont pas été désignés comme couvertures à des fins comptables.

Les tableaux ci-après présentent un résumé des dérivés liés à la dette que nous avons conclus et réglés relativement aux prélèvements effectués sur nos facilités de crédit et au programme de papier commercial libellé en dollars américains au cours des trimestres clos les 31 mars 2018 et 2017.

(en millions de dollars, sauf les cours de change)	Trimestre clos le 31 mars 2018		
	Montant notionnel (en \$ US)	Cours de change	Montant notionnel (en \$ CA)
<i>Programme de papier commercial</i>			
Dérivés liés à la dette conclus	<b>2 220</b>	<b>1,26</b>	<b>2 794</b>
Dérivés liés à la dette réglés	<b>2 890</b>	<b>1,26</b>	<b>3 653</b>
Montant net en trésorerie payé			<b>(16)</b>

(en millions de dollars, sauf les cours de change)	Trimestre clos le 31 mars 2017		
	Montant notionnel (en \$ US)	Cours de change	Montant notionnel (en \$ CA)
<i>Facilités de crédit</i>			
Dérivés liés à la dette conclus	875	1,33	1 165
Dérivés liés à la dette réglés	825	1,32	1 092
Montant net en trésorerie payé			(3)
<i>Programme de papier commercial</i>			
Dérivés liés à la dette conclus	200	1,33	266

Au 31 mars 2018, nos dérivés liés à la dette en cours se rapportant aux montants prélevés sur nos facilités de crédit et sur notre papier commercial libellé en dollars américains s'élevaient respectivement à néant et à 75 millions de dollars américains (néant et 746 millions de dollars américains au 31 décembre 2017).

Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Évaluation à la valeur de marché » pour en savoir plus sur nos dérivés liés à la dette.

### Billets de premier rang

Parallèlement à l'émission de billets de premier rang de 750 millions de dollars américains réalisée au cours du trimestre à l'étude, nous avons conclu des dérivés liés à la dette afin de convertir en dollars canadiens la totalité des obligations de paiement d'intérêts et de remboursement de principal. Nous avons donc tiré un produit net de 938 millions de dollars de l'émission.



## Contrats à terme sur obligations

Nous n'avons ni conclu ni réglé de contrats à terme sur obligations au cours du trimestre à l'étude.

Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Évaluation à la valeur de marché » pour en savoir plus sur nos contrats à terme sur obligations.

## Dérivés liés aux dépenses

Les tableaux ci-dessous présentent les dérivés liés aux dépenses que nous avons conclus ou réglés au cours des trimestres clos les 31 mars 2018 et 2017.

(en millions de dollars, sauf les cours de change)	Trimestre clos le 31 mars 2018		
	Montant notionnel (en \$ US)	Cours de change	Montant notionnel (en \$ CA)
Dérivés liés aux dépenses conclus	<b>600</b>	<b>1,23</b>	<b>740</b>
Dérivés liés aux dépenses réglés	<b>210</b>	<b>1,30</b>	<b>273</b>

  

(en millions de dollars, sauf les cours de change)	Trimestre clos le 31 mars 2017		
	Montant notionnel (en \$ US)	Cours de change	Montant notionnel (en \$ CA)
Dérivés liés aux dépenses conclus	120	1,29	155
Dérivés liés aux dépenses réglés	225	1,33	300

Au 31 mars 2018, nos dérivés liés aux dépenses en cours s'élevaient à 1 590 millions de dollars américains (1 200 millions de dollars américains au 31 décembre 2017), venaient à échéance d'avril 2018 à décembre 2020 (de janvier 2018 à décembre 2019 au 31 décembre 2017) et le cours de change moyen s'établissait à 1,26 \$ CA/1 \$ US (1,28 \$ CA/1 \$ US au 31 décembre 2017).

Se reporter à la rubrique « Évaluation à la valeur de marché » pour en savoir plus sur nos dérivés liés aux dépenses.

## Dérivés liés aux capitaux propres

Au 31 mars 2018, nous avons des dérivés liés aux capitaux propres en cours à l'égard de 5,4 millions d'actions de catégorie B sans droit de vote (5,4 millions au 31 décembre 2017) assorties d'un cours moyen pondéré de 51,44 \$ (51,44 \$ au 31 décembre 2017).

Nous n'avons conclu ni réglé aucun dérivé lié aux capitaux propres au cours du trimestre considéré. Nous avons signé des accords de prorogation pour nos contrats de dérivés liés aux capitaux propres selon des modalités essentiellement identiques, avec des dates d'échéance révisées et maintenant fixées en avril 2019 (auparavant en avril 2018).

Se reporter à la rubrique « Évaluation à la valeur de marché » pour en savoir plus sur nos dérivés liés aux capitaux propres.



## Engagements et obligations contractuelles

Il y a lieu de se reporter à notre rapport de gestion annuel de 2017 pour obtenir un résumé de nos principales obligations aux termes d'accords contractuels fermes, notamment les engagements de paiements futurs découlant d'emprunts à long terme et de contrats de location simple, lesquels sont également analysés aux notes 16, 20 et 27 afférentes à nos états financiers consolidés audités annuels pour 2017.

Sauf indication contraire dans le présent rapport de gestion, aucune modification significative n'a été apportée à nos principales obligations contractuelles, telles qu'elles sont présentées dans notre rapport de gestion annuel de 2017, depuis le 31 décembre 2017.

## Évolution de la réglementation

La réglementation d'importance qui influait sur nos activités en date du 8 mars 2018 est présentée dans notre rapport de gestion annuel de 2017. Les paragraphes qui suivent présentent les modifications importantes concernant la réglementation survenues entre cette date et le 19 avril 2018.

### Licences de spectre de la bande de 600 MHz

Le 28 mars 2018, ISDE Canada a rendu public son cadre technique, politique et de délivrance de licences concernant le spectre de la bande de 600 MHz, qui définit les règles et les échéances de la mise aux enchères des licences du spectre en question. Le cadre réserve 30 MHz (sur les 70 MHz disponibles) aux fournisseurs qui ne sont pas l'une des trois entreprises nationales, à savoir Rogers, Bell et Telus. Les enchères commenceront le 12 mars 2019.

### Modalités et tarifs des services d'itinérance sans fil de gros au Canada

Le 22 mars 2018, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (le « CRTC ») a rendu publique sa Décision de télécom CRTC 2018-97 concernant les modalités définitives régissant les services d'itinérance sans fil mobiles de gros. Le CRTC a maintenu sa politique de concurrence fondée sur les installations, tout en réaffirmant sa décision initialement exposée dans la Décision de télécom CRTC 2017-56 d'exclure le Wi-Fi public de la définition de « réseau d'origine » et de ne pas rendre obligatoire l'accès de gros aux réseaux sans fil. Le CRTC a par ailleurs entamé une nouvelle instance publique (l'Avis de consultation de télécom CRTC 2018-98) signifiant à Rogers, à Bell et à Telus de déposer des forfaits proposés de données seulement à moindre coût d'ici le 23 avril 2018. Le CRTC examinera les propositions après que les interventions et les répliques auront été déposées, le 23 mai 2018 et le 7 juin 2018, respectivement.

De plus, le CRTC a annoncé que l'examen de cinq ans du régime encadrant les services sans fil de gros défini dans la politique réglementaire de télécom CRTC 2015-177 commencerait d'ici mars 2019.

Le 22 mars 2018, le CRTC a également rendu publique son ordonnance de télécom CRTC 2018-99, qui fixe les tarifs de gros définitifs que Rogers, Bell et Telus peuvent facturer à tout fournisseur étranger pour les services d'itinérance. Les tarifs sont rétroactifs au 5 mai 2015. Cette décision n'a pas d'incidence importante sur nos résultats financiers.

## Mise à jour sur les risques et les incertitudes

Il y a lieu de se reporter à notre rapport de gestion annuel de 2017 pour une analyse des risques et incertitudes significatifs susceptibles d'avoir une incidence défavorable importante sur nos activités et nos résultats financiers au 8 mars 2018, lesquels doivent être étudiés à la lumière du présent rapport de gestion. Les litiges susceptibles de contribuer à ces risques et incertitudes sont les suivants :

### Frais d'accès au système - Saskatchewan

En 2004, un recours collectif a été intenté contre des fournisseurs de services de communications sans fil au Canada en vertu de la *Class Actions Act* de la Saskatchewan. Le recours collectif a trait aux frais d'accès au système que les fournisseurs de services sans fil facturent à certains de leurs clients. Les demandeurs exigent des remboursements indéterminés en dommages de droit et en dommages punitifs, à savoir le remboursement de tous les frais d'accès au système déboursés.

En 2007, la Cour de la Saskatchewan a accueilli la proposition des demandeurs afin que la poursuite soit autorisée à titre de recours collectif avec option d'adhésion à l'échelle nationale dans le cadre duquel les clients concernés hors de la Saskatchewan doivent prendre des mesures précises pour prendre part aux procédures. En 2008, la requête de la Société visant une suspension de la poursuite en vertu de la clause d'arbitrage incluse dans les contrats de service sans fil a été acceptée. La Cour de la Saskatchewan a déclaré que son ordonnance visant l'autorisation de la poursuite excluait du recours collectif les clients liés par une clause d'arbitrage.

En 2009, les avocats des demandeurs ont entrepris une deuxième poursuite en vertu de la *Class Actions Act* de la Saskatchewan au motif des mêmes allégations que dans la poursuite initiale. Si la demande était acceptée, cette deuxième poursuite serait une poursuite d'« option de refus ». En 2009, la Cour a ordonné la suspension conditionnelle de la deuxième poursuite parce que celle-ci constituait un abus de procédure.

Au moment où le recours collectif en Saskatchewan a été intenté, en 2004, des réclamations correspondantes ont été déposées auprès de plusieurs administrations au Canada bien que les demandeurs n'aient pris aucune mesure concrète. La cour d'appel de plusieurs provinces a rejeté les réclamations correspondantes pour cause d'abus de procédure. Dans toutes les provinces, sauf la Saskatchewan, les réclamations ont maintenant été rejetées ou abandonnées. Aucun passif n'a été comptabilisé à l'égard de cette éventualité.

### **Frais liés au service d'urgence 911**

En juin 2008, un recours collectif a été intenté en Saskatchewan contre des fournisseurs de services de communications sans fil au Canada. La poursuite concerne des allégations, notamment, de rupture de contrat, de fausse déclaration et de publicité mensongère relativement aux frais du service 911 facturés par la Société et d'autres fournisseurs de services de télécommunications sans fil au Canada. Les demandeurs exigent des remboursements indéterminés en dommages de droit et la restitution. Les demandeurs tentent d'obtenir une ordonnance attestant que la poursuite constitue un recours collectif en Saskatchewan. Aucun passif n'a été comptabilisé à l'égard de cette éventualité.

### **Appareils cellulaires**

En juillet 2013, un recours collectif a été intenté en Colombie-Britannique contre des fournisseurs de services de communications sans fil au Canada et des fabricants d'appareils sans fil. Le recours collectif a trait aux effets néfastes allégués sur la santé subis par des utilisateurs d'appareils cellulaires de longue date. Les demandeurs exigent des remboursements indéterminés en dommages de droit et en dommages punitifs, à savoir le remboursement d'un montant égal aux produits réalisés par les défendeurs pouvant raisonnablement être attribués à la vente de téléphones cellulaires au Canada. Aucun passif n'a été comptabilisé à l'égard de cette éventualité.

### **Issue des poursuites**

L'issue de l'ensemble des poursuites et réclamations intentées contre la Société, y compris celle des cas précités, dépend de leur règlement futur, notamment des incertitudes inhérentes aux litiges. Il nous est impossible de prédire l'issue ou l'ampleur des actions intentées en raison de divers facteurs et incertitudes en jeu dans le processus juridique. À la lumière de l'information dont nous disposons actuellement, nous sommes d'avis qu'il n'est pas probable que le règlement final de ces poursuites et réclamations, prises séparément ou dans leur ensemble, ait une incidence défavorable significative sur nos activités, nos résultats financiers ou notre situation financière. Si l'éventualité de notre responsabilité à l'égard des poursuites intentées contre nous devient probable, nous comptabiliserons une provision dans la période au cours de laquelle le changement d'éventualité surviendrait, ce qui pourrait avoir une incidence significative sur les états consolidés du résultat net et les états consolidés de la situation financière.

## Estimations et méthodes comptables critiques

Notre rapport de gestion annuel de 2017, ainsi que nos états financiers consolidés audités annuels de 2017 et les notes y afférentes présentent une analyse des estimations et méthodes comptables qui sont critiques pour l'appréciation de nos activités commerciales et de nos résultats opérationnels.

### Nouvelles prises de position en comptabilité adoptées en 2018

Nous avons adopté les nouvelles modifications de normes comptables suivantes; elles sont en vigueur pour nos états financiers consolidés intermédiaires et annuels à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. Ces changements n'ont pas eu d'incidence significative sur nos résultats financiers.

- IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*.
- IFRIC 22, *Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée*.

En outre, nous avons adopté l'IFRS 15 et l'IFRS 9, *Instruments financiers* (l'« IFRS 9 ») à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. Les répercussions de ces deux prises de position sur nos résultats et notre exploitation sont décrites ci-dessous.

### IFRS 15

Nous avons adopté l'IFRS 15 au 1<sup>er</sup> janvier 2018. L'IFRS 15 annule et remplace les anciennes normes comptables se rapportant aux produits, à savoir l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires* (l'« IAS 18 ») et l'IFRIC 13, *Programmes de fidélisation de la clientèle* (l'« IFRIC 13 »).

L'IFRS 15 présente un modèle unique de comptabilisation des produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients. Cette norme s'applique à tous les contrats conclus avec des clients, sauf pour certaines exceptions, notamment les contrats comptabilisés aux termes d'autres IFRS. La norme impose de comptabiliser les produits de manière à représenter le transfert des biens ou des services promis à des clients selon un montant qui reflète la contrepartie que l'entité prévoit recevoir en échange de ces biens ou services. Pour ce faire, il convient de suivre les cinq étapes suivantes :

1. identifier le contrat conclu avec un client;
2. identifier les obligations de prestation prévues au contrat;
3. déterminer le prix de la transaction;
4. affecter le prix de la transaction aux obligations de prestation prévues au contrat;
5. comptabiliser les produits lorsque l'entité a rempli (ou à mesure qu'elle remplit) une obligation de prestation.

L'IFRS 15 fournit également des directives relatives au traitement des coûts d'obtention de contrats et d'exécution de contrats.

L'application de cette nouvelle norme a eu d'importantes incidences sur les résultats de Sans-fil que nous présentons, plus précisément en ce qui a trait au moment de la comptabilisation des produits et à leur classement, ainsi qu'au traitement des coûts engagés pour l'acquisition des contrats avec des clients. Le moment de la comptabilisation des produits et leur classement sont touchés parce que, à la passation d'un contrat avec un client, l'IFRS 15 exige que soit évaluée la contrepartie totale estimative sur la durée du contrat et que la contrepartie soit répartie à l'ensemble des obligations de prestation figurant dans le contrat en proportion de leur prix de vente spécifique. Cette disposition touche nos accords du secteur Sans-fil qui regroupent du matériel et des services au sein des frais de service mensuels, ce qui se traduit par une augmentation des produits tirés du matériel comptabilisés à la conclusion du contrat et une diminution des produits tirés des services sur la durée des contrats. L'application de l'IFRS 15 n'a pas d'incidence sur nos flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles ni sur les méthodes et les facteurs économiques sous-jacents que nous utilisons dans nos transactions avec nos clients.

Le traitement des coûts engagés dans le cadre de l'acquisition de contrats avec des clients est aussi touché, car l'IFRS 15 exige que certains coûts d'acquisition des contrats (comme les commissions de vente) soient constatés à titre d'actifs et amortis dans les charges opérationnelles au fil du temps. Auparavant, ces coûts étaient passés en charges à mesure qu'ils étaient engagés.

De plus, de nouveaux actifs et passifs ont été comptabilisés dans nos états consolidés de la situation financière. Plus précisément, un actif et un passif sur contrat sont comptabilisés pour rendre compte de tout écart temporaire entre les produits constatés et les montants facturés au client.

Un degré élevé de jugement doit être exercé pour déterminer si une promesse de livrer des biens ou des services est considérée comme distincte et pour déterminer les coûts marginaux d'obtention d'un contrat avec un client.

Nous avons appliqué l'IFRS 15 de manière rétrospective à tous les contrats qui n'étaient pas achevés à la date de première application. Nous avons arrêté le choix de méthode comptable et décidé de retraiter chacune des périodes antérieures présentées et de comptabiliser l'effet cumulatif de la première application de l'IFRS 15 à titre d'ajustement des capitaux propres d'ouverture au 1<sup>er</sup> janvier 2017, après l'application de certaines mesures de simplification que nous avons retenues et qui sont décrites à la note 4 afférente à nos états financiers consolidés résumés intermédiaires pour le premier trimestre de 2018.

### Effet de la transition à l'IFRS 15

Le tableau ci-dessous présente un sommaire des ajustements découlant de l'IFRS 15 apportés à nos principales informations financières pour le trimestre clos le 31 mars 2017. Ces ajustements se rapportent entièrement au secteur Sans-fil.

(en millions de dollars)	Note	Trimestre clos le 31 mars 2017		
		Anciennes méthodes comptables <sup>1</sup>	Ajustements	Chiffres retraités
<b>Chiffres consolidés</b>				
Total des produits	<i>i, iii</i>	3 338	34	3 372
Total des produits tirés des services <sup>2</sup>	<i>i</i>	3 214	(245)	2 969
BAIIA ajusté <sup>3</sup>		1 153	21	1 174
Bénéfice net		294	16	310
Résultat net ajusté <sup>3</sup>		314	16	330
<b>Sans-fil</b>				
Produits tirés des services	<i>i</i>	1 849	(245)	1 604
Produits tirés du matériel	<i>i, iii</i>	119	279	398
Charges opérationnelles <sup>4</sup>	<i>ii, iii</i>	1 160	13	1 173
BAIIA ajusté		808	21	829

<sup>1</sup> Montants calculés selon une méthode conforme aux méthodes de comptabilisation des produits que nous utilisons avant l'adoption de l'IFRS 15. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR ».

<sup>2</sup> Selon la définition fournie. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Indicateurs clés de performance ».

<sup>3</sup> Le BAIIA ajusté et le résultat net ajusté sont des mesures non conformes aux PCGR qui ne doivent pas être considérées comme des substituts ou des solutions de rechange aux mesures conformes aux PCGR. Ces mesures ne sont pas définies en vertu des IFRS et n'ont pas de signification normalisée et, par conséquent, leur fiabilité à des fins de comparaison avec les résultats d'autres sociétés est incertaine. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de ces mesures et sur la façon dont nous les calculons.

<sup>4</sup> Les charges opérationnelles ont été modifiées de manière rétrospective afin que la rémunération fondée sur des actions y soit incluse. Il y a lieu de se reporter aux rubriques « Secteurs à présenter » et « Mesures non conformes aux PCGR ».

Le tableau ci-dessous présente un sommaire des ajustements découlant de l'IFRS 15 apportés à certaines principales mesures financières présentées dans nos états consolidés de la situation financière au 1<sup>er</sup> janvier 2017 et au 31 décembre 2017.

(en millions de dollars)	Note	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2017			Au 31 décembre 2017		
		Chiffres déjà présentés	Ajustements	Chiffres retraités	Chiffres déjà présentés	Ajustements	Chiffres retraités
<b>Chiffres consolidés</b>							
Total des actifs	<i>i, ii, iii</i>	28 342	1 469	29 811	28 863	1 627	30 490
Total des passifs	<i>i, iii</i>	23 073	454	23 527	22 516	478	22 994
Capitaux propres		5 269	1 015	6 284	6 347	1 149	7 496

L'application de l'IFRS 15 n'a pas d'incidence sur les flux de trésorerie liés à nos activités opérationnelles, à nos activités d'investissement et à nos activités de financement.

i) Actifs et passifs sur contrat

Les actifs sur contrat découlent principalement de l'écart entre les produits comptabilisés à la vente d'un appareil sans fil au début d'un contrat à terme et le montant encaissé au point de vente. Les produits comptabilisés au point de vente impliquent l'estimation du total de la contrepartie sur la durée du contrat à terme et la répartition de cette contrepartie entre toutes les obligations de prestation prévues au contrat en proportion de leur prix de vente spécifique respectif. Pour les contrats à terme de Sans-fil, les produits sont comptabilisés plus tôt qu'auparavant, et une plus grande partie des produits est affectée aux produits tirés du matériel. Avant l'adoption de l'IFRS 15, le montant affecté aux produits tirés du matériel se limitait à la contrepartie non conditionnelle reçue au point de vente lorsque le recouvrement de la contrepartie restante prévue au contrat dépendait de la prestation de services futurs.

Nous comptabilisons un passif sur contrat lorsque nous recevons un paiement d'un client pour des biens et services qui ne sont pas encore fournis. Nous comptabilisons les actifs et passifs sur contrat en fonction de chaque contrat, chaque contrat représentant ainsi un actif ou un passif net unique sur contrat.

Tous les actifs sur contrat sont comptabilisés déduction faite d'une correction de valeur pour pertes de crédit attendues, évaluée conformément à l'IFRS 9.

ii) Actifs différés au titre des commissions

Conformément à l'IFRS 15, nous reportons les coûts représentant les commissions supplémentaires payées aux représentants internes et externes lorsqu'ils obtiennent des contrats avec des clients en tant qu'actifs différés au titre des commissions et les amortissons dans les charges opérationnelles d'une manière qui correspond au transfert des biens et des services au client, c'est-à-dire, en général, également sur 12 ou 24 mois consécutifs.

iii) Stocks et autres passifs courants

Nous déterminons le moment où le client obtient le contrôle des biens ou services distincts conformément à l'IFRS 15. Pour les transactions concernées, nous avons défini que notre client était l'abonné final et déterminé que ce dernier obtient le contrôle lorsque la propriété de l'appareil sans fil lui est transférée, c'est-à-dire, en général, au moment de l'activation. Pour certaines transactions effectuées par l'intermédiaire de détaillants tiers et autres, le moment où le client obtient le contrôle d'un appareil sans fil se produira plus tard que ce n'était le cas selon notre ancienne méthode comptable, aux termes de laquelle les produits étaient comptabilisés lorsque l'appareil sans fil était livré et accepté par le détaillant indépendant. Ce changement se traduit par une augmentation du solde des stocks et une augmentation correspondante des autres passifs courants.

## **IFRS 9**

Nous avons adopté l'IFRS 9 au 1<sup>er</sup> janvier 2018. En juillet 2014, l'IASB a publié la version définitive de l'IFRS 9, laquelle annule et remplace l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (l'« IAS 39 »). L'IFRS 9 contient des directives révisées sur le classement et l'évaluation des instruments financiers, de nouvelles directives d'évaluation de la dépréciation d'actifs financiers et une nouvelle ligne directrice en matière de comptabilité de couverture. Nous avons adopté l'IFRS 9 de façon rétrospective. Nos chiffres correspondants de 2017 n'ont toutefois pas été retraités, parce qu'il n'était pas possible de le faire sans le recours à des connaissances a posteriori.

Selon l'IFRS 9, les actifs financiers sont classés et évalués en fonction du modèle économique dans lequel ils sont détenus et des caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels. L'IFRS 9 précise trois grandes catégories pour l'évaluation des actifs financiers : au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAÉRG ») et à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »). Comme le permet l'IFRS 9, nous avons fait le choix irrévocable de présenter dans les autres éléments du résultat global, sans reclassement du montant net des profits et des pertes en résultat net, les variations ultérieures de la juste valeur de nos placements dans des instruments de capitaux propres qui ne sont ni détenus à des fins de transaction ni des contreparties éventuelles découlant d'un regroupement d'entreprises. Pour ces placements, toute dépréciation de l'instrument sera comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, et le cumul des profits et des pertes comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ne sera pas reclassé en résultat net, même à la sortie.

Selon l'IFRS 9, la correction de valeur pour pertes au titre des créances clients doit être calculée selon les pertes de crédit attendues sur la durée de vie et comptabilisée lors de la comptabilisation initiale. Une correction de valeur pour pertes supplémentaire devait être affectée à une partie de nos créances clients selon les dispositions de l'IFRS 9. Par conséquent, nous avons comptabilisé au 1<sup>er</sup> janvier 2018 une diminution de 4 millions de dollars des débiteurs et une diminution correspondante des résultats non distribués dans les capitaux propres. De plus, les pertes de crédit attendues calculées selon la méthode des pertes de crédit sur la durée de vie sont imputées aux actifs sur contrat selon l'IFRS 15. Cette nouvelle disposition de l'IFRS 9 n'a pas d'effet important sur la valeur comptable de nos autres instruments financiers.

La nouvelle ligne directrice en matière de comptabilité de couverture fait concorder plus étroitement la comptabilité de couverture et les objectifs et les stratégies de gestion des risques d'une entité. L'IFRS 9 ne modifie pas fondamentalement les types de relations de couverture ni l'obligation d'en évaluer et d'en constater l'inefficacité, mais davantage de stratégies de couverture employées aux fins de la gestion des risques sont admissibles à la comptabilité de couverture. Il faut aussi faire davantage appel au jugement pour évaluer l'efficacité d'une relation de couverture, principalement d'un point de vue qualitatif. Cette directive ne devrait pas avoir d'incidence sur les résultats que nous présentons, et simplifiera nos évaluations de l'efficacité à l'avenir.

### **Récentes prises de position en comptabilité n'ayant pas encore été adoptées**

Nous sommes tenus d'adopter la nouvelle norme comptable suivante le 1<sup>er</sup> janvier 2019. Il y a lieu de se reporter à nos états financiers consolidés audités annuels de 2017 et aux notes y afférentes pour obtenir de plus amples renseignements.

- IFRS 16, *Contrats de location*

Nous continuons d'évaluer l'incidence de cette norme sur nos états financiers consolidés et poursuivons sa mise en œuvre. À la date du présent rapport de gestion, la mise en œuvre de cette norme n'avait occasionné aucun changement important relativement aux informations fournies dans nos états financiers de 2017.



## Transactions entre parties liées

Nous avons conclu des transactions avec des sociétés dont les associés ou les hauts dirigeants siègent au conseil d'administration de RCI. Ces administrateurs sont :

- le président du conseil non membre de la direction d'un cabinet d'avocats qui offre une portion de nos services juridiques;
- le président du conseil d'administration d'une entreprise qui offre des services d'impression à la Société.

Ces transactions sont inscrites au montant convenu par les parties liées et examinées par le comité d'audit et de risque. Les montants exigibles pour ces services ne sont pas garantis, ne portent pas intérêt et leur paiement est exigible en trésorerie dans le mois suivant la date de transaction. Le tableau qui suit présente un résumé des activités menées par les parties liées relativement aux transactions susmentionnées.

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 31 mars	
	2018	2017
Services d'impression et services juridiques	4	7

La Société a aussi conclu certaines transactions avec son actionnaire détenant le contrôle et avec les sociétés contrôlées par celui-ci. Ces transactions sont assujetties à des ententes formelles approuvées par le comité d'audit et de risque. Le total des montants versés à ces parties liées rend généralement compte de charges imputées à Rogers liées à l'utilisation commerciale occasionnelle d'un aéronef, déduction faite d'autres services administratifs, et a été inférieur à 1 million de dollars pour les trimestres clos les 31 mars 2018 et 2017.

## Contrôles et procédures

Le 1<sup>er</sup> janvier 2018, nous avons adopté l'IFRS 15 et mis en oeuvre un nouveau système de comptabilisation des produits grâce auquel nous pouvons nous conformer aux exigences de la nouvelle norme. Par conséquent, nous avons apporté des ajouts et des modifications substantielles à nos contrôles internes à l'égard de l'information financière. Les points suivants sont dignes de mention :

- nous avons actualisé nos politiques et procédures relatives à notre façon de comptabiliser les produits;
- nous avons renforcé notre processus d'évaluation des risques afin qu'il tienne compte des risques liés à la comptabilisation des produits conformément à l'IFRS 15;
- nous avons mis en oeuvre des contrôles entourant notre nouveau système de comptabilisation des produits qui vérifieront que les données d'entrée, les processus et les données de sortie sont exacts;
- nous avons mis en place des contrôles conçus pour gérer les risques associés au modèle de comptabilisation des produits en cinq étapes.

À part les adaptations susmentionnées, aucun changement n'a été apporté aux contrôles internes de la Société à l'égard de l'information financière au cours du trimestre à l'étude qui a eu, ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura, une incidence significative sur ces contrôles.

## Caractère saisonnier

Nos résultats opérationnels varient généralement d'un trimestre à l'autre en raison des changements de conjoncture économique et des fluctuations saisonnières, notamment, touchant chacun de nos secteurs à présenter. Cela signifie que les résultats d'un trimestre ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats d'un trimestre ultérieur. Les activités de Sans-fil, de Cable et de Media comportent des aspects saisonniers, ainsi que certaines tendances historiques, qui leur sont propres. Pour en savoir davantage sur les tendances saisonnières de nos secteurs à présenter, il y a lieu de se reporter à notre rapport de gestion annuel de 2017.

L'application de l'IFRS 15 a eu un effet considérable sur le moment où sont comptabilisés les résultats de notre secteur Sans-fil et sur leur classement. Au cours des trimestres où l'activité des abonnés est généralement plus élevée, comme c'est le cas au quatrième trimestre, Sans-fil enregistre habituellement des sorties de fonds plus importantes relativement à l'acquisition ou à la fidélisation des abonnés, principalement sous forme de subventions liées aux appareils. Il y a lieu de se reporter aux rubriques « Sans-fil » et « IFRS 15 » pour plus de précisions. Dans l'ensemble, l'application de l'IFRS 15 n'aura pas d'effet sur les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles ni sur les façons dont nous faisons affaire avec nos clients ou les fondements économiques de nos transactions avec eux.

## Objectifs financiers

Nous n'avons apporté aucune modification aux fourchettes prévisionnelles consolidées en ce qui a trait aux produits, au BAIIA ajusté, aux flux de trésorerie disponibles et aux dépenses d'investissement qui ont été présentées le 25 janvier 2018. Le tableau ci-dessous rapproche l'incidence du passage à l'IFRS 15 sur les résultats de 2017. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « À propos des énoncés prospectifs » du présent rapport de gestion et à la rubrique « Objectifs financiers et opérationnels » de notre rapport de gestion annuel de 2017. Le BAIIA ajusté et les flux de trésorerie disponibles sont des mesures non conformes aux PCGR qui ne doivent pas être considérées comme des substituts ou des solutions de rechange aux mesures conformes aux PCGR. Ces mesures ne sont pas définies en vertu des IFRS et n'ont pas de signification normalisée et, par conséquent, leur fiabilité à des fins de comparaison avec les résultats d'autres sociétés est incertaine. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de ces mesures et sur la façon dont nous les calculons.

(en millions de dollars, sauf les pourcentages)	2017		2017	2018
	Anciennes méthodes comptables	Ajustements	Adoption de l'IFRS 15 (chiffres retraités)	
				<b>Fourchettes prévisionnelles <sup>1</sup></b>
<b>Objectifs consolidés</b>				
Produits	14 143	226	14 369	Augmentation de 3 % à 5 %
BAIIA ajusté	5 318	184	5 502	Augmentation de 3 % à 7 %
Dépenses d'investissement <sup>2</sup>	2 436	–	2 436	De 2 650 à 2 850
Flux de trésorerie disponibles	1 685	–	1 685	Augmentation de 3 % à 5 %

<sup>1</sup> Les fourchettes prévisionnelles présentées en pourcentages reflètent l'augmentation en pourcentage par rapport aux résultats réels pour l'exercice 2017 complet, après retraitement.

<sup>2</sup> Comprennent les entrées d'immobilisations corporelles, déduction faite du produit de la sortie, et ne tiennent pas compte des dépenses liées aux licences d'utilisation de spectre.

La présentation de nos fourchettes prévisionnelles pour 2018 a pour but d'aider les investisseurs, les actionnaires et les autres parties intéressées à comprendre certaines mesures financières se rapportant aux résultats financiers prévus pour 2018 afin qu'ils puissent évaluer le rendement de nos activités. Ces informations peuvent ne pas convenir à d'autres usages. Les informations sur nos fourchettes prévisionnelles pour 2018, notamment les diverses hypothèses qui les sous-tendent, sont prospectives et devraient être lues de concert avec la rubrique « À propos des énoncés prospectifs » figurant dans le présent rapport de gestion et le rapport de gestion annuel de 2017, ainsi que les informations connexes concernant les hypothèses, les facteurs et les risques économiques, concurrentiels et réglementaires qui pourraient faire en sorte que nos résultats financiers et nos résultats opérationnels futurs réels diffèrent de ceux prévus à l'heure actuelle.

### Hypothèses clés sous-jacentes

Nos fourchettes prévisionnelles pour 2018 sont fondées sur de nombreuses hypothèses importantes, notamment les suivantes pour l'ensemble de l'exercice 2018 :

- la concurrence intense se poursuivra dans tous les secteurs dans lesquels nous exerçons nos activités, comme nous l'avons observé pendant tout l'exercice 2017;
- une tranche importante de nos dépenses de 2018 libellées en dollars américains est couverte à un taux de change moyen de 1,30 \$ CA/1 \$ US;
- les taux d'intérêt clés resteront relativement stables pendant tout l'exercice 2018;
- aucun nouveau développement important au chapitre de la réglementation ou de la législation ni aucun changement majeur de la conjoncture ou d'ordre macroéconomique dans l'environnement concurrentiel n'aura de répercussion sur nos activités. Nous soulignons que les décisions des organismes de réglementation attendues en 2018 pourraient modifier considérablement nos hypothèses sous-jacentes concernant les résultats de Sans-fil, de Cable et de Media pour 2018, tant pour l'exercice considéré que pour les exercices futurs. Ces conséquences sont pour le moment inconnues et ne sont pas prises en considération dans nos objectifs;
- les clients de Sans-fil continueront d'acquérir des téléphones intelligents à valeur élevée ou de mettre leurs téléphones à niveau, au même rythme en 2018 qu'en 2017, et une proportion semblable des abonnés garderont leur contrat à terme;
- la pénétration globale du marché sans fil au Canada croîtra en 2018 au même rythme qu'en 2017;

- la part de marché relative que possèdent nos secteurs Sans-fil et Cable ne devrait pas subir l'incidence défavorable de la dynamique changeante de la concurrence;
- la croissance du nombre d'abonnés aux services d'accès Internet des secteurs Sans-fil et Cable se poursuivra; le nombre d'abonnés aux services de câblodistribution diminuera et le nombre d'abonnés aux services de téléphonie restera relativement stable;
- le service Télé Élan sera lancé en 2018;
- dans le secteur Media, la croissance des actifs liés aux sports et la décroissance de certaines activités traditionnelles se poursuivront;
- en ce qui concerne l'accroissement des dépenses d'investissement :
  - nous continuons d'investir de façon suffisante pour assurer que nos réseaux sans fil et de câbles demeurent concurrentiels i) en mettant sur pied un réseau sans fil de 4.5G à 5G et ii) en mettant à niveau notre réseau de fibre coaxiale hybride afin de diminuer le nombre de foyers branchés par nœud, d'utiliser les dernières technologies et de fournir une expérience client encore plus fiable;
  - nous continuons d'engager des dépenses en vue du lancement des services Élan pour la télévision en 2018.

## Indicateurs clés de performance

Nous mesurons le succès de notre stratégie à l'aide d'un certain nombre d'indicateurs clés de performance, qui sont définis et analysés dans notre rapport de gestion annuel de 2017 et dans le présent rapport de gestion. La Société estime que ces indicateurs clés de performance lui permettent de mesurer adéquatement sa performance par rapport à sa stratégie opérationnelle et par rapport aux résultats de ses pairs et de ses concurrents. Ces indicateurs ne sont pas des mesures conformes aux IFRS et ne doivent pas être considérés comme des substituts au bénéfice net ni à tout autre indicateur de performance conforme aux IFRS. Ces indicateurs sont les suivants :

- les nombres d'abonnés,
  - le nombre d'abonnés de Sans-fil,
  - le nombre d'abonnés de Cable,
  - le nombre de foyers branchés (Cable),
- le taux d'attrition des abonnés,
- le montant facturé moyen par abonné (MFMPA) mixte,
- les produits moyens par abonné (PMPA) mixtes,
- l'intensité du capital,
- le total des produits tirés des services.

À compter du trimestre à l'étude, nous présentons le MFMPA mixte en tant qu'indicateur clé de performance. De plus, comme nous avons redéfini notre secteur Cable, nous avons aussi modifié la définition du nombre d'abonnés de ce secteur à titre d'indicateur clé de performance pour que les abonnés au Système de domotique Rogers soient inclus dans les abonnés aux services d'accès Internet.

### Nombres d'abonnés

Les nombres d'abonnés à nos services sont fondés sur les abonnés actifs. Lorsqu'un abonné est mis hors service, à sa demande ou pour défaut de paiement, il est réputé avoir été mis hors service pendant la période au cours de laquelle les services sont interrompus. Nous utilisons les nombres d'abonnés pour mesurer le rendement de nos principales activités et notre capacité à profiter de sources de revenus récurrentes. Dans le secteur Cable, nous utilisons en outre le nombre de foyers branchés pour mesurer notre pénétration du marché potentiel dans une région géographique prédéfinie.

#### *Nombre d'abonnés de Sans-fil*

- Un abonné aux services sans fil est représenté par un numéro de téléphone identifiable.
- La Société répartit ses abonnés aux services sans fil en deux groupes, soit les abonnés aux services facturés et les abonnés aux services prépayés. Les abonnés aux services facturés et prépayés comprennent les abonnés aux services de transmission uniquement de la voix ou des données, de même que les abonnés à des forfaits incluant à la fois la transmission de la voix et des données.
- Les frais d'utilisation et les frais d'utilisation excédentaire de données des abonnés aux services facturés sont facturés après un mois. Les abonnés aux services prépayés ne peuvent pas engager des frais d'utilisation et des frais d'utilisation excédentaire de données supérieurs à ceux prévus par les limites de leur forfait ou le solde de leur compte.
- Les abonnés aux services sans fil prépayés sont considérés comme étant actifs pendant une période de 180 jours suivant la date de leur dernière utilisation génératrice de produits.

#### *Nombre d'abonnés de Cable*

- Les abonnés aux services de télévision et d'accès Internet par câble sont représentés par une adresse; les abonnés aux services de téléphonie par câble sont représentés par le nombre de lignes téléphoniques.
- Si une adresse donnée correspond à plusieurs logements, comme dans le cas d'un immeuble d'habitation, chaque locataire qui reçoit les services de télévision par câble, que les services lui soient facturés individuellement ou que le tarif des services soit inclus dans ses frais ou son loyer, représente un abonné. Pour les abonnés commerciaux ou institutionnels, comme les hôpitaux ou les hôtels, chacun d'entre eux représente un abonné.
- Les abonnés aux services de télévision, d'accès Internet et de téléphonie par câble ne comprennent que les abonnés pour qui le service est installé et opérationnel et facturé conséquemment.
- Le nombre d'abonnés exclut certains services aux entreprises assurés par notre réseau de fibre optique et l'infrastructure de nos centres de données, les services de transmission de la voix interurbains et locaux commutés et les services de transmission de données traditionnels, auxquels l'accès est fourni par des réseaux de tiers en location et au moyen des services tarifés des entreprises de services locaux titulaires.

### *Nombre de foyers branchés (Cable)*

Le nombre de foyers branchés est représenté par le nombre total de foyers d'une région géographique donnée qui sont abonnés à nos services de câblodistribution ou qui n'y sont pas abonnés, mais qui ont la possibilité d'y avoir accès. Lorsqu'une adresse donnée correspond à plusieurs logements, comme dans le cas d'un immeuble d'habitation, chaque logement abonné à nos services de câblodistribution ou qui n'y est pas abonné, mais pourrait l'être, compte pour un foyer branché. Pour les abonnés commerciaux ou institutionnels, comme les hôpitaux ou les hôtels, chacun d'entre eux représente un foyer branché.

### **Taux d'attrition des abonnés**

Le taux d'attrition des abonnés constitue une mesure du nombre d'abonnés qui sont mis hors service pendant une période en tant que pourcentage du total des abonnés et est normalement calculé mensuellement et nous indique à quel point nous avons réussi à fidéliser notre clientèle. Nous le calculons en divisant le nombre d'abonnés de Sans-fil qui ont désactivé leur service sur une période donnée (habituellement sur une période de un mois) par le nombre total d'abonnés au début de cette même période. Lorsque la période considérée couvre plus de un mois, le taux d'attrition correspond au nombre d'abonnés mis hors service pendant la période, divisé par le nombre total d'abonnés au début de la période.

### **Montant facturé moyen par abonné mixte (Sans-fil)**

Nous utilisons le MFMPA mixte comme mesure pour évaluer approximativement le montant moyen que nous facturons à un abonné particulier sur une base mensuelle. Cette mesure est semblable aux PMPA mixtes que nous présentions auparavant, avant l'adoption de l'IFRS 15 (se reporter à la rubrique « Méthodes et estimations comptables critiques »). Le MFMPA mixte nous aide à dégager les tendances et à mesurer notre capacité à attirer et à fidéliser des abonnés offrant une valeur supérieure. Nous calculons le MFMPA mixte en divisant la somme des produits tirés des services et de l'amortissement des actifs sur contrat imputé aux débiteurs par le nombre total moyen d'abonnés de Sans-fil pour une même période.

### **Produits moyens par abonné mixtes (Sans-fil)**

Les PMPA mixtes nous aident à dégager les tendances et à mesurer notre capacité à attirer et à fidéliser des abonnés offrant une valeur supérieure. Nous calculons les PMPA mixtes en divisant les produits tirés des services (sur une base mensuelle) par le nombre total moyen d'abonnés aux services sans fil pour une même période.

### **Intensité du capital**

L'intensité du capital nous permet de comparer le niveau de nos dépenses d'investissement à ceux d'autres sociétés du même secteur. Nos dépenses d'investissement ne comprennent pas les dépenses liées aux licences d'utilisation de spectre. Nous calculons l'intensité du capital en divisant les dépenses d'investissement par les produits. Nous l'utilisons pour évaluer la performance de nos actifs et lorsque nous prenons des décisions au sujet de nos dépenses d'investissement. Nous sommes d'avis que certains investisseurs et analystes utilisent l'intensité du capital pour mesurer le rendement des achats et de la construction d'actifs par rapport aux produits.

### **Total des produits tirés des services**

Nous utilisons le total des produits tirés des services pour mesurer le rendement de nos principales activités, qui consistent à offrir des services à notre clientèle, séparément des produits tirés de la vente de matériel que nous achetons auprès de divers fabricants d'appareils et que nous revendons. Cette mesure de performance comprend les produits de détail provenant de TSC et des Blue Jays de Toronto, qui sont également au cœur de nos activités. Nous calculons le total des produits tirés des services en retranchant du total des produits ceux qui sont tirés du matériel.

## Mesures non conformes aux PCGR

La Société a recours aux mesures non conformes aux PCGR suivantes, qui sont revues périodiquement par la direction et le conseil d'administration, pour évaluer la performance de la Société et prendre des décisions au sujet des activités courantes de la Société et de sa capacité à générer des flux de trésorerie. Ces mesures, en totalité ou en partie, peuvent également être utilisées par les investisseurs, les institutions prêteuses et les agences de notation à titre d'indicateurs de la performance opérationnelle de la Société, de sa capacité à contracter ou à rembourser des emprunts et à titre de mesures d'évaluation des entreprises œuvrant dans le secteur des télécommunications. Ces mesures ne sont pas des mesures conformes aux PCGR et n'ont pas de signification normalisée en vertu des IFRS et, par conséquent, leur fiabilité à des fins de comparaison avec les résultats d'autres sociétés est incertaine.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, nous avons commencé à utiliser le BAIIA ajusté comme indicateur clé du résultat net aux fins de l'évaluation de la performance de chaque secteur et de la prise des décisions relatives à l'affectation des ressources. C'est pourquoi nous avons adopté le BAIIA ajusté en tant que nouvelle mesure non conforme aux PCGR dans nos rapports financiers de cette année. Cette mesure a remplacé la mesure non conforme aux PCGR employée auparavant, à savoir le résultat d'exploitation ajusté. Nous estimons que le BAIIA ajusté reflète avec plus d'exactitude la rentabilité des secteurs et de l'entreprise consolidée. La différence entre le résultat d'exploitation ajusté et le BAIIA ajusté est que ce dernier inclut la charge de rémunération fondée sur des actions. Nous croyons par ailleurs que notre processus de prise de décisions sera peu touché par l'utilisation du BAIIA ajusté. Le recours à cette mesure a cependant modifié notre définition des flux de trésorerie disponibles.

Mesure non conforme aux PCGR	Raison de son utilisation	Calcul	Mesure financière la plus comparable en IFRS
BAIIA ajusté  Marge du BAIIA ajusté	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pour évaluer la performance de nos activités et pour prendre des décisions à l'égard des activités courantes de l'entreprise et de la capacité à générer des flux de trésorerie.</li> <li>Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent le BAIIA ajusté pour mesurer notre capacité à rembourser nos emprunts et à honorer nos autres obligations de paiement.</li> <li>Nous l'utilisons également à titre de composante du calcul de la rémunération incitative à court terme de tous les membres du personnel de direction.</li> </ul>	BAIIA ajusté : Bénéfice net Plus (moins) les éléments suivants Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat, charges financières, amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, autres charges (produits), frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges, et perte (profit) sur la sortie d'immobilisations corporelles  Marge du BAIIA ajusté : BAIIA ajusté Divisé par l'élément suivant Produits	Bénéfice net
Résultat net ajusté  Résultat par action de base ajusté et dilué ajusté	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pour évaluer la performance de nos activités compte non tenu de l'incidence des éléments précédents puisque ceux-ci nuisent à la comparabilité de nos résultats financiers et pourraient fausser l'analyse des tendances relatives à la performance de nos activités. Exclure ces éléments ne signifie pas qu'ils ne sont pas récurrents.</li> </ul>	Bénéfice net ajusté : Bénéfice net Plus (moins) les éléments suivants Frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges, perte (recouvrement) sur la vente ou la liquidation de placements, perte (profit) sur la sortie d'immobilisations corporelles, (profit) sur les acquisitions, perte liée aux obligations d'achat liées à la participation ne donnant pas le contrôle, perte liée aux remboursements sur la dette à long terme et ajustements d'impôt sur le résultat liés à ces éléments, y compris les ajustements liés aux modifications législatives  Résultat par action de base ajusté et dilué ajusté : Résultat net ajusté Divisé par l'élément suivant Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, avant et après dilution	Bénéfice net  Bénéfice de base et dilué par action

Mesure non conforme aux PCGR	Raison de son utilisation	Calcul	Mesure financière la plus comparable en IFRS
Flux de trésorerie disponibles	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pour faire état du montant en trésorerie disponible aux fins de remboursement de la dette ou de réinvestissement dans la Société, ce qui est un indicateur important de la solidité et de la performance financières de notre entreprise.</li> <li>Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent les flux de trésorerie disponibles pour évaluer une entreprise et ses actifs sous-jacents.</li> </ul>	BAIIA ajusté Moins les éléments suivants Dépenses d'investissement, intérêts sur les emprunts déduction faite des intérêts inscrits à l'actif, variation nette des actifs sur contrat et des actifs différés au titre des commissions et impôt sur le résultat en trésorerie	Entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles
Dette nette ajustée	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pour procéder à des analyses liées à l'évaluation et prendre des décisions en lien avec la structure du capital.</li> <li>Nous sommes d'avis qu'il s'agit d'une mesure qui aide les investisseurs et les analystes à analyser la valeur globale et la valeur nette réelle de la Société et à évaluer notre endettement.</li> </ul>	Total de la dette à long terme Plus (moins) les éléments suivants Partie courante de la dette à long terme, coûts de transaction différés et escomptes, (actifs) passifs nets au titre des dérivés liés à la dette, ajustement lié au risque de crédit relativement à la position nette au titre des dérivés liés à la dette, avances bancaires (trésorerie et équivalents de trésorerie) et emprunts à court terme	Dette à long terme
Ratio d'endettement	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pour procéder à des analyses liées à l'évaluation et prendre des décisions liées à la structure du capital.</li> <li>Nous sommes d'avis qu'il s'agit d'une mesure qui aide les investisseurs et les analystes à analyser la valeur globale et la valeur nette réelle de la Société et à évaluer notre endettement.</li> </ul>	Dette nette ajustée (selon la définition fournie ci-dessus) Divisée par l'élément suivant BAIIA ajusté des 12 derniers mois (selon la définition fournie ci-dessus)	Dette à long terme divisée par le bénéfice net

### Rapprochement du BAIIA ajusté

	Trimestres clos les 31 mars		Trimestres clos les 31 mars	
	Adoption de l'IFRS 15		Anciennes méthodes comptables <sup>2</sup>	
(en millions de dollars)	2018	2017 (chiffres retraités) <sup>1</sup>	2018	2017
Bénéfice net	<b>425</b>	310	<b>383</b>	294
Ajouter :				
Charge d'impôt sur le résultat	<b>141</b>	112	<b>126</b>	107
Charges financières	<b>219</b>	190	<b>219</b>	190
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	<b>544</b>	545	<b>544</b>	545
BAIIA	<b>1 329</b>	1 157	<b>1 272</b>	1 136
Ajouter (déduire) :				
Autres produits	<b>(23)</b>	(11)	<b>(23)</b>	(11)
Frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges	<b>43</b>	28	<b>43</b>	28
Profit sur la sortie d'immobilisations corporelles	<b>(11)</b>	–	<b>(11)</b>	–
BAIIA ajusté	<b>1 338</b>	1 174	<b>1 281</b>	1 153

<sup>1</sup> Les chiffres présentés pour 2017 ont été retraités par suite de l'application de l'IFRS 15. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Estimations et méthodes comptables critiques ».

<sup>2</sup> Montants calculés selon une méthode conforme aux méthodes de comptabilisation des produits que nous utilisons avant l'adoption de l'IFRS 15. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Estimations et méthodes comptables critiques ».

## Rapprochement de la marge du BAIIA ajusté

	Trimestres clos les 31 mars		Trimestres clos les 31 mars	
	Adoption de l'IFRS 15		Anciennes méthodes comptables <sup>2</sup>	
(en millions de dollars, sauf les marges)	2018	2017 (chiffres retraités) <sup>1</sup>	2018	2017
BAIIA ajusté	<b>1 338</b>	1 174	<b>1 281</b>	1 153
Diviser par : total des produits	<b>3 633</b>	3 372	<b>3 540</b>	3 338
Marge du BAIIA ajusté	<b>36,8 %</b>	34,8 %	<b>36,2 %</b>	34,5 %

<sup>1</sup> Les chiffres présentés pour 2017 ont été retraités par suite de l'application de l'IFRS 15. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Estimations et méthodes comptables critiques ».

<sup>2</sup> Montants calculés selon une méthode conforme aux méthodes de comptabilisation des produits que nous utilisons avant l'adoption de l'IFRS 15. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Estimations et méthodes comptables critiques ».

## Rapprochement du résultat net ajusté

	Trimestres clos les 31 mars		Trimestres clos les 31 mars	
	Adoption de l'IFRS 15		Anciennes méthodes comptables <sup>2</sup>	
(en millions de dollars)	2018	2017 (chiffres retraités) <sup>1</sup>	2018	2017
Bénéfice net	<b>425</b>	310	<b>383</b>	294
Ajouter (déduire) :				
Frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges	<b>43</b>	28	<b>43</b>	28
Perte liée aux remboursements sur la dette à long terme	<b>28</b>	–	<b>28</b>	–
Profit sur la sortie d'immobilisations corporelles	<b>(11)</b>	–	<b>(11)</b>	–
Incidence fiscale des éléments susmentionnés	<b>(8)</b>	(8)	<b>(8)</b>	(8)
Résultat net ajusté	<b>477</b>	330	<b>435</b>	314

<sup>1</sup> Les chiffres présentés pour 2017 ont été retraités par suite de l'application de l'IFRS 15. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Estimations et méthodes comptables critiques ».

<sup>2</sup> Montants calculés selon une méthode conforme aux méthodes de comptabilisation des produits que nous utilisons avant l'adoption de l'IFRS 15. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Estimations et méthodes comptables critiques ».



## Rapprochement du résultat par action ajusté

(en millions de dollars, sauf les montants par action, et le nombre d'actions en circulation, en millions)	Trimestres clos les 31 mars		Trimestres clos les 31 mars	
	Adoption de l'IFRS 15		Anciennes méthodes comptables <sup>2</sup>	
	2018	2017 (chiffres retraits) <sup>1</sup>	2018	2017
Résultat par action de base ajusté :				
Résultat net ajusté	<b>477</b>	330	<b>435</b>	314
Diviser par :				
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	<b>515</b>	515	<b>515</b>	515
Résultat par action de base ajusté	<b>0,93 \$</b>	0,64 \$	<b>0,84 \$</b>	0,61 \$
Résultat par action dilué ajusté :				
Résultat net ajusté dilué	<b>464</b>	330	<b>422</b>	314
Diviser par :				
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation après dilution	<b>516</b>	517	<b>516</b>	517
Résultat net ajusté	<b>0,90 \$</b>	0,64 \$	<b>0,82 \$</b>	0,61 \$

<sup>1</sup> Les chiffres présentés pour 2017 ont été retraités par suite de l'application de l'IFRS 15. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Estimations et méthodes comptables critiques ».

<sup>2</sup> Montants calculés selon une méthode conforme aux méthodes de comptabilisation des produits que nous utilisons avant l'adoption de l'IFRS 15. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Estimations et méthodes comptables critiques ».

## Rapprochement des flux de trésorerie disponibles

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 31 mars	
	2018	2017
Entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles	<b>885</b>	596
Ajouter (déduire) :		
Dépenses d'investissement	<b>(605)</b>	(486)
Intérêts sur les emprunts, déduction faite des intérêts inscrits à l'actif	<b>(182)</b>	(182)
Frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges	<b>43</b>	28
Intérêts payés	<b>238</b>	238
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement opérationnel	<b>21</b>	175
Autres ajustements	<b>(16)</b>	(44)
Flux de trésorerie disponibles	<b>384</b>	325

## Rapprochement de la dette nette ajustée et du ratio d'endettement

	Au 31 mars	Au 31 décembre
(en millions de dollars)	<b>2018</b>	2017
Partie courante de la dette à long terme	<b>2 205</b>	1 756
Dette à long terme	<b>13 432</b>	12 692
Coûts de transaction différés et escomptes	<b>120</b>	107
	<b>15 757</b>	14 555
Ajouter (déduire) :		
Actifs nets au titre des dérivés liés à la dette	<b>(1 200)</b>	(1 129)
Ajustement lié au risque de crédit relativement aux actifs nets au titre des dérivés liés à la dette	<b>(19)</b>	(17)
Emprunts à court terme	<b>747</b>	1 585
Avances bancaires	<b>49</b>	6
Dette nette ajustée	<b>15 334</b>	15 000
	Au 31 mars	Au 31 décembre
(en millions de dollars, sauf les ratios)	<b>2018</b>	2017 (chiffres retraités) <sup>1</sup>
Dette nette ajustée	<b>15 334</b>	15 000
Diviser par : BAIIA ajusté des 12 derniers mois	<b>5 666</b>	5 502
Ratio d'endettement	<b>2,7</b>	2,7

<sup>1</sup> Les chiffres présentés pour 2017 ont été retraités par suite de l'application de l'IFRS 15. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Estimations et méthodes comptables critiques ».

## Rapprochement des anciennes méthodes comptables

Dans le présent rapport de gestion, nous avons présenté certains chiffres de 2018 selon les « anciennes méthodes comptables » afin d'aider les utilisateurs à comprendre la différence entre les résultats selon le mode de présentation conforme aux PCGR après l'adoption de l'IFRS 15 et les résultats selon les méthodes comptables que nous utilisons avant l'adoption de cette nouvelle norme (les « anciennes méthodes comptables »). L'expression « anciennes méthodes comptables » n'est pas un terme défini en vertu des IFRS et n'a pas de signification normalisée et, par conséquent, sa fiabilité à des fins de comparaison avec les résultats d'autres sociétés est incertaine. Les résultats selon les anciennes méthodes comptables sont calculés comme si nous n'avions pas été tenus d'adopter l'IFRS 15 et si nous avons continué de présenter nos résultats conformément aux IFRS auparavant en vigueur. Certaines mesures non conformes aux PCGR présentées selon les anciennes méthodes comptables ont en outre été modifiées de manière rétrospective en raison de l'utilisation du BAIIA ajusté.

(en millions de dollars, sauf les montants par action, et le nombre d'actions en circulation, en millions)	Trimestres clos les 31 mars	
	2018	2017
Produits	<b>3 633</b>	3 372
Ajustements des produits tirés des services et du matériel découlant du moment où les produits sont comptabilisés et où le contrôle est transféré	<b>(93)</b>	(34)
<b>Produits selon les anciennes méthodes comptables</b>	<b>3 540</b>	3 338
BAIIA ajusté	<b>1 338</b>	1 174
Changements apportés aux produits susmentionnés	<b>(93)</b>	(34)
Variation nette des actifs différés au titre des commissions et autres	<b>36</b>	13
<b>BAIIA ajusté selon les anciennes méthodes comptables</b>	<b>1 281</b>	1 153
Charge d'impôt sur le résultat	<b>141</b>	112
Incidence fiscale des ajustements requis par l'IFRS 15	<b>(15)</b>	(5)
<b>Charge d'impôt sur le résultat selon les anciennes méthodes comptables</b>	<b>126</b>	107
Bénéfice net	<b>425</b>	310
Ajustements requis par l'IFRS 15	<b>(42)</b>	(16)
<b>Bénéfice net selon les anciennes méthodes comptables</b>	<b>383</b>	294
Bénéfice de base par action selon les anciennes méthodes comptables		
Bénéfice net selon les anciennes méthodes comptables	<b>383</b>	294
Diviser par :		
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	<b>515</b>	515
<b>Bénéfice de base par action selon les anciennes méthodes comptables</b>	<b>0,74 \$</b>	0,57 \$
Bénéfice dilué par action selon les anciennes méthodes comptables		
Bénéfice net selon les anciennes méthodes comptables	<b>383</b>	294
Diviser par :		
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation après dilution	<b>516</b>	517
<b>Bénéfice dilué par action selon les anciennes méthodes comptables</b>	<b>0,72 \$</b>	0,57 \$

Sans-fil

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 31 mars	
	2018	2017
Produits tirés des services de Sans-fil	<b>1 687</b>	1 604
Ajustements découlant du moment où les produits sont comptabilisés et du classement requis aux termes de l'IFRS 15	<b>283</b>	245
Produits tirés des services de Sans-fil selon les anciennes méthodes comptables	<b>1 970</b>	1 849
Produits tirés du matériel de Sans-fil	<b>504</b>	398
Ajustements découlant du moment où les produits sont comptabilisés et du classement requis aux termes de l'IFRS 15	<b>(376)</b>	(279)
Produits tirés du matériel de Sans-fil selon les anciennes méthodes comptables	<b>128</b>	119
Charges opérationnelles de Sans-fil	<b>1 257</b>	1 173
Variation nette des actifs différés au titre des commissions et autres	<b>(36)</b>	(13)
Charges opérationnelles de Sans-fil selon les anciennes méthodes comptables	<b>1 221</b>	1 160
BAlIA ajusté de Sans-fil selon les anciennes méthodes comptables	<b>877</b>	808

## Autres renseignements

### Résultats financiers consolidés - sommaire trimestriel

Le tableau ci-après présente un résumé de nos résultats consolidés pour les huit derniers trimestres. Les résultats présentés pour 2016 n'ont pas été retraités aux fins de conformité avec l'IFRS 15.

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	2018	IFRS 15				Anciennes méthodes comptables		
		T1	2017 <sup>1</sup>			2016 <sup>2</sup>		
			T4	T3	T2	T1	T4	T3
<b>Produits</b>								
Sans-fil	<b>2 191</b>	2 288	2 203	2 076	2 002	2 058	2 037	1 931
Cable <sup>3</sup>	<b>969</b>	981	977	976	960	964	970	976
Media	<b>532</b>	526	516	637	474	550	533	615
Éléments relevant du siège social et éliminations intersociétés <sup>3</sup>	<b>(59)</b>	(64)	(50)	(69)	(64)	(62)	(48)	(67)
<b>Total des produits</b>	<b>3 633</b>	3 731	3 646	3 620	3 372	3 510	3 492	3 455
<b>Total des produits tirés des services<sup>4</sup></b>	<b>3 127</b>	3 164	3 196	3 221	2 969	3 306	3 328	3 308
<b>BAlIA ajusté<sup>5</sup></b>								
Sans-fil	<b>934</b>	965	1 017	915	829	787	878	840
Cable <sup>3</sup>	<b>433</b>	477	471	455	416	459	457	439
Media	<b>23</b>	37	61	59	(30)	45	76	89
Éléments relevant du siège social et éliminations intersociétés <sup>3</sup>	<b>(52)</b>	(43)	(46)	(40)	(41)	(48)	(44)	(36)
<b>BAlIA ajusté</b>	<b>1 338</b>	1 436	1 503	1 389	1 174	1 243	1 367	1 332
<b>Déduire (ajouter) :</b>								
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	<b>544</b>	531	531	535	545	555	575	572
Profit sur la sortie d'immobilisations corporelles	<b>(11)</b>	–	–	(49)	–	–	–	–
Frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges	<b>43</b>	31	59	34	28	518	55	27
Charges financières	<b>219</b>	184	183	189	190	188	188	189
Autres (produits) charges	<b>(23)</b>	3	20	(31)	(11)	(4)	220	9
<b>Bénéfice net (perte nette) avant la charge (le recouvrement) d'impôt sur le résultat</b>	<b>566</b>	687	710	711	422	(14)	329	535
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	<b>141</b>	188	202	183	112	(5)	109	141
<b>Bénéfice net (perte nette)</b>	<b>425</b>	499	508	528	310	(9)	220	394
<b>Bénéfice (perte) par action</b>								
De base	<b>0,83 \$</b>	0,97 \$	0,99 \$	1,03 \$	0,60 \$	(0,02) \$	0,43 \$	0,77 \$
Dilué(e)	<b>0,80 \$</b>	0,97 \$	0,98 \$	1,02 \$	0,60 \$	(0,04) \$	0,43 \$	0,76 \$
<b>Bénéfice net (perte nette)</b>	<b>425</b>	499	508	528	310	(9)	220	394
<b>Ajouter (déduire) :</b>								
Frais de restructuration, coûts d'acquisition et autres charges	<b>43</b>	31	59	34	28	518	55	27
Perte liée aux remboursements sur la dette à long terme	<b>28</b>	–	–	–	–	–	–	–
(Recouvrement) perte sur la liquidation de shomi	<b>–</b>	–	–	(20)	–	–	140	–
Perte nette sur les dessaisissements liés aux placements	<b>–</b>	–	–	–	–	–	50	–
Profit sur la sortie d'immobilisations corporelles	<b>(11)</b>	–	–	(49)	–	–	–	–
Incidence fiscale des éléments susmentionnés	<b>(8)</b>	(7)	(16)	3	(8)	(138)	(52)	(7)
Ajustement d'impôt sur le résultat, modification des lois fiscales	<b>–</b>	2	–	–	–	–	–	–
<b>Résultat net ajusté<sup>5</sup></b>	<b>477</b>	525	551	496	330	371	413	414
<b>Résultat par action ajusté<sup>5</sup></b>								
De base	<b>0,93 \$</b>	1,02 \$	1,07 \$	0,96 \$	0,64 \$	0,72 \$	0,80 \$	0,80 \$
Dilué	<b>0,90 \$</b>	1,02 \$	1,07 \$	0,96 \$	0,64 \$	0,72 \$	0,80 \$	0,80 \$
<b>Dépenses d'investissement</b>	<b>605</b>	841	658	451	486	604	549	647
<b>Entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles</b>	<b>885</b>	1 142	1 377	823	596	1 053	1 185	1 121
<b>Flux de trésorerie disponibles<sup>5</sup></b>	<b>384</b>	230	523	607	325	376	580	480

<sup>1</sup> Les chiffres présentés pour 2017 ont été retraités par suite de l'application de l'IFRS 15. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Estimations et méthodes comptables critiques ».

<sup>2</sup> Montants calculés selon une méthode conforme aux méthodes de comptabilisation des produits que nous utilisons avant l'adoption de l'IFRS 15.

<sup>3</sup> Ces chiffres ont été modifiés de manière rétrospective par suite du remaniement de nos secteurs à présenter. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Secteurs à présenter ».

<sup>4</sup> Selon la définition fournie. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Indicateurs clés de performance ».

<sup>5</sup> Le BAIIA ajusté, le résultat net ajusté, le résultat par action de base ajusté et dilué ajusté et les flux de trésorerie disponibles sont des mesures non conformes aux PCGR qui ne doivent pas être considérées comme des substituts ou des solutions de rechange aux mesures conformes aux PCGR. Ces mesures ne sont pas définies en vertu des IFRS et n'ont pas de signification normalisée et, par conséquent, leur fiabilité à des fins de comparaison avec les résultats d'autres sociétés est incertaine. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR » pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de ces mesures et sur la façon dont nous les calculons.

## Sommaire des informations financières du garant de la dette à long terme

Nos titres d'emprunt publics en circulation, nos facilités de crédit bancaire et de lettres de crédit de 3,3 milliards de dollars et nos dérivés sont des obligations non garanties de RCI, en sa qualité de débiteur, et de RCCI, en sa qualité de codébiteur ou de garant, selon le cas.

Le tableau qui suit fournit un sommaire des principales informations financières consolidées non auditées résumées de RCI pour les périodes indiquées et inclut des colonnes distinctes pour : i) RCI, ii) RCCI, iii) les filiales non garanties, sur une base combinée, iv) les ajustements de consolidation et v) les totaux consolidés.

Trimestres clos les 31 mars  (non audité) (en millions de dollars)	RCI <sup>1,2</sup>		RCCI <sup>1,2</sup>		Filiales non garanties <sup>1,2</sup>		Ajustements de consolidation <sup>1,2</sup>		Total	
	<b>2018</b>	2017 (chiffres retraits) <sup>3</sup>	<b>2018</b>	2017 (chiffres retraits) <sup>3</sup>	<b>2018</b>	2017 (chiffres retraits) <sup>3</sup>	<b>2018</b>	2017 (chiffres retraits) <sup>3</sup>	<b>2018</b>	2017 (chiffres retraits) <sup>3</sup>
Données tirées de l'état du résultat net										
Produits	<b>1</b>	1	<b>3 145</b>	2 946	<b>547</b>	488	<b>(60)</b>	(63)	<b>3 633</b>	3 372
Bénéfice net (perte nette)	<b>425</b>	310	<b>428</b>	329	<b>305</b>	182	<b>(733)</b>	(511)	<b>425</b>	310

À la clôture de la période  (non audité) (en millions de dollars)	RCI <sup>1,2</sup>		RCCI <sup>1,2</sup>		Filiales non garanties <sup>1,2</sup>		Ajustements de consolidation <sup>1,2</sup>		Total	
	<b>31 mars 2018</b>	31 déc. 2017 (chiffres retraits) <sup>3</sup>	<b>31 mars 2018</b>	31 déc. 2017 (chiffres retraits) <sup>3</sup>	<b>31 mars 2018</b>	31 déc. 2017 (chiffres retraits) <sup>3</sup>	<b>31 mars 2018</b>	31 déc. 2017 (chiffres retraits) <sup>3</sup>	<b>31 mars 2018</b>	31 déc. 2017 (chiffres retraits) <sup>3</sup>
Données tirées de l'état de la situation financière										
Actifs courants	<b>24 567</b>	24 501	<b>21 492</b>	21 419	<b>9 183</b>	9 016	<b>(51 248)</b>	(50 811)	<b>3 994</b>	4 125
Actifs non courants	<b>32 060</b>	31 683	<b>42 754</b>	42 466	<b>3 533</b>	3 521	<b>(52 165)</b>	(51 305)	<b>26 182</b>	26 365
Passifs courants	<b>30 745</b>	30 723	<b>26 848</b>	27 074	<b>1 457</b>	1 513	<b>(52 862)</b>	(52 427)	<b>6 188</b>	6 883
Passifs non courants	<b>15 159</b>	14 468	<b>2 791</b>	2 807	<b>559</b>	572	<b>(1 789)</b>	(1 736)	<b>16 720</b>	16 111

<sup>1</sup> Aux fins du tableau ci-dessus, les placements dans des filiales sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence.

<sup>2</sup> Les montants présentés au titre des passifs courants et des passifs non courants de RCCI n'incluent pas les obligations découlant du fait d'agir en qualité de codébiteur ou de garant, selon le cas, de la dette à long terme de RCI.

<sup>3</sup> Les chiffres présentés pour 2017 ont été retraits par suite de l'application de l'IFRS 15. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « Estimations et méthodes comptables critiques ».

## À propos des énoncés prospectifs

Le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs et de l'information prospective, au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables (ensemble, les « énoncés prospectifs »), et des hypothèses concernant, notamment, les activités, les activités opérationnelles ainsi que la performance et la situation financières de la Société, qui ont été approuvées par la direction à la date du présent rapport de gestion. Ces énoncés prospectifs et hypothèses comprennent, notamment, des énoncés sur les objectifs de la Société et ses stratégies pour les atteindre ainsi que des énoncés sur ses opinions, plans, attentes, prévisions, estimations ou intentions.

### Les énoncés prospectifs

- incluent habituellement des termes comme « prévoir », « supposer », « croire », « avoir l'intention de », « estimer », « planifier », « projeter », « objectifs », « perspectives », « cibles » et d'autres expressions semblables et l'utilisation du futur et du conditionnel, mais tous ne contiennent pas nécessairement ces termes et expressions;
- comprennent les conclusions, prévisions et projections fondées sur nos objectifs et stratégies actuels ainsi que sur des estimations, attentes, hypothèses et autres facteurs, dont la plupart sont de nature confidentielle et exclusive, que nous avons jugés raisonnables au moment de leur formulation, mais qui pourraient se révéler incorrects;
- ont été approuvés par la direction de la Société à la date du présent rapport de gestion.

Nos énoncés prospectifs comprennent des prévisions et des projections liées notamment aux éléments suivants, dont certains constituent des mesures non conformes aux PCGR (se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux PCGR ») :

- les produits;
- le total des produits tirés des services;
- le BAIIA ajusté;
- les dépenses d'investissement;
- les paiements d'impôt en trésorerie;
- les flux de trésorerie disponibles;
- les paiements de dividendes;
- la croissance des nouveaux produits et services;
- la croissance prévue du nombre d'abonnés et des services auxquels ils souscrivent;
- le coût d'acquisition et de fidélisation des abonnés et de déploiement de nouveaux services;
- les réductions de coûts et les gains en efficacité continue;
- les facteurs qui influent sur le ratio d'endettement;
- tous les autres énoncés qui ne relèvent pas de faits passés.

Les énoncés prospectifs figurant au présent document ou qui y sont intégrés comprennent, sans toutefois s'y limiter, les informations et énoncés figurant à la rubrique « Objectifs financiers » ayant trait à nos objectifs consolidés pour 2018 en matière de produits, de BAIIA ajusté, de dépenses d'investissement et de flux de trésorerie disponibles, qui ont été présentés le 25 janvier 2018.

Nos conclusions, prévisions et projections (y compris les objectifs susmentionnés) sont fondées notamment sur les facteurs suivants :

- les taux de croissance générale de l'économie et du secteur;
- les cours de change en vigueur et les taux d'intérêt;
- les niveaux de tarification des produits et l'intensité de la concurrence;
- la croissance du nombre d'abonnés;
- les prix et les taux d'utilisation et d'attrition;
- l'évolution de la réglementation gouvernementale;
- le déploiement de la technologie;
- la disponibilité des appareils;
- le calendrier de lancement des nouveaux produits;
- le coût du contenu et du matériel;
- l'intégration des acquisitions;
- la structure et la stabilité du secteur.

À moins d'indication contraire, le présent rapport de gestion et les énoncés prospectifs de la Société ne tiennent pas compte de l'incidence éventuelle d'éléments non récurrents ou exceptionnels ni des cessions, monétisations, fusions, acquisitions, regroupements d'entreprises ou autres transactions qui pourraient être envisagés ou annoncés ou qui pourraient survenir après la date des énoncés prospectifs figurant aux présentes.

## **Risques et incertitudes**

Les événements et résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux exprimés explicitement ou implicitement dans les énoncés prospectifs en raison des risques, incertitudes et autres facteurs, dont bon nombre sont indépendants de notre volonté et qui comprennent, sans toutefois s'y limiter :

- la modification de la réglementation;
- l'évolution technologique;
- la conjoncture économique;
- les variations imprévues des coûts de matériel ou de contenu;
- l'évolution de la conjoncture dans les secteurs du divertissement, de l'information et des communications;
- l'intégration des acquisitions;
- les litiges et les questions fiscales;
- l'intensité de la concurrence;
- l'émergence de nouvelles occasions d'affaires;
- les nouvelles normes comptables et les nouvelles interprétations des organismes de normalisation comptable.

Ces facteurs peuvent également avoir une incidence sur nos objectifs, nos stratégies et nos intentions. Un grand nombre de ces facteurs est indépendant de notre volonté ou de nos attentes ou connaissances actuelles. Par conséquent, si ces risques, incertitudes ou autres facteurs se concrétisaient, si les objectifs, stratégies ou intentions actuels de la Société changeaient ou si les autres facteurs ou hypothèses qui sous-tendent les énoncés prospectifs se révélaient incorrects, les résultats réels et nos plans pourraient différer considérablement des prévisions courantes.

Par conséquent, les investisseurs doivent faire preuve de prudence à l'égard des énoncés prospectifs et il serait déraisonnable de leur part de se fier indûment à ces énoncés en croyant qu'ils leur confèrent quelque droit établi que ce soit en ce qui concerne nos résultats ou plans futurs. La Société n'est nullement tenue (et rejette expressément une telle obligation) de mettre à jour ou de modifier les énoncés contenant des informations prospectives et les facteurs ou hypothèses sous-jacents à ces énoncés, que ce soit en raison de renseignements nouveaux, d'événements futurs ou autrement, sauf si la loi l'exige. Tous les énoncés prospectifs paraissant dans le présent rapport de gestion sont assujettis à cette mise en garde.

## **Avant de prendre une décision d'investissement**

Avant de prendre toute décision d'investissement et pour une analyse détaillée des risques, des incertitudes et du contexte liés aux activités de la Société, il y a lieu de revoir attentivement les rubriques « Mise à jour sur les risques et les incertitudes » et « Évolution de la réglementation » du présent rapport de gestion, ainsi que les rubriques « Réglementation de notre secteur » et « Gouvernance et gestion des risques » de notre rapport de gestion annuel de 2017, de même que les divers documents que nous avons déposés auprès des autorités de réglementation canadiennes et américaines, disponibles respectivement sur les sites Web [sedar.com](http://sedar.com) et [sec.gov](http://sec.gov). L'information obtenue sur le site Web de la Société ou liée à celui-ci ne fait pas partie du présent rapport de gestion et n'y est pas intégrée.